



PATRICIA LÉBOUCQ
ARCHITECTE D.P.L.G.

17 RUE FROMENT – 75011 PARIS

TÉLÉPHONE : 01 43 57 11 13

TÉLÉCOPIE : 01 43 57 81 58

E-MAIL : AGENCELEBOUCQ@CLUB-INTERNET.FR

SITE INTERNET : WWW.PATRICIALEBOUCQ.COM

FORME JURIDIQUE : PROFESSION LIBÉRALE
INSCRIPTION À L'ORDRE DES ARCHITECTES D'ILE-DE-FRANCE :
DEPUIS LE 02/06/1983 SOUS LE NUMERO NATIONAL : 027420
N° DE SIRET : 334 814 464 000 31
CODE APE : 7111Z

PRIX OBTENUS :

EN 1989, LAURÉATE DU PRIX COGEDIM DE LA PREMIÈRE ŒUVRE
EN 1990, LAURÉATE DES ALBUMS DE LA JEUNE ARCHITECTURE
EN 1992, NOMINÉE POUR LE PRIX DE LA PREMIÈRE ŒUVRE DU MONITEUR
DÉCORÉE CHEVALIER DANS L'ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES EN JANVIER 2006

ACTIVITÉS EN COMPLÉMENT DE L'EXERCICE LIBÉRAL :

ARCHITECTE-CONSEIL DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE MARNE DE 1998 À 2003
MEMBRE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES D'IDF DE 2000 À 2004
ARCHITECTE DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA LORRAINE
DE 2002 À 2003
ARCHITECTE-CONSEIL DE LA DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DU
MINISTÈRE DE LA CULTURE DE 2003 À 2011
ARCHITECTE-CONSEIL DU DÉPARTEMENT DE LOZÈRE (48) DEPUIS 2012

LOGEMENTS

principales réalisations



40 LOGEMENTS ET 5 CELLULES COMMERCIALES
21000 DIJON – ECOQUARTIER JARDIN DES MARAICHERS – LOT 1A
LAURÉAT DU CONCOURS / PHASE ETUDES

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : DIJON HABITAT
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE + EXE
COÛT DES TRAVAUX : 4 313 850 € HT
SHON : 4 000 M²
BET/ECONOMISTE : SIBAT
LIVRAISON : 2016



31 LOGEMENTS SOCIAUX H&E BBC
93200 SAINT-DENIS – ZAC BEL-AIR
LAURÉAT DU CONCOURS / PHASE CHANTIER

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : PLAINE COMMUNE HABITAT
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 3 419 075 € HT
SHON : 2 534 M²
BET/ECONOMISTE : SIBAT
LIVRAISON : 2015



68 LOGEMENTS BBC : 46 COLL + 12 INTERMÉDIAIRES + 10 MAISONS
78390 BOIS D'ARCY – ZAC DE LA CROIX BONNET
COMMANDE DIRECTE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : BOUWFONDS MARIIGNAN
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE PHASES ETUDES
COÛT DES TRAVAUX : 5 736 556 € HT
SHON : 4 172 M²
BET/ECONOMISTE : SIBAT
LIVRAISON : 2013



29 LOGEMENTS SOCIAUX
78190 TRAPPES
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : SA HLM FRANCE HABITATION
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 4 101 127 € HT
SHON : 2 590 M²
BET/ECONOMISTE : ATEC
LIVRAISON : 2012



71 LOGEMENTS ET 3 COMMERCES EN RC – H&E
59800 LILLE
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : LILLE MÉTROPOLE HABITAT
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 8 614 738 € HT
SHON : 6 728 M²
BET/ECONOMISTE : SIBAT
LIVRAISON : 2011



55 LOGEMENTS PLUS ET JARDIN D'ENFANTS – HQE THPE
91100 CORBEIL-ESSONNES
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : SA HLM IMMOBILIÈRE 3F
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 6 986 542 € HT
SHON : 5 453 M²
BET/ECONOMISTE : SIBAT
LIVRAISON : 2011



21 LOGEMENTS – HQE BBC
44600 SAINT NAZAIRE
ASSOCIÉ À STÉPHANIE PERAS, ARCHITECTE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : SILENE
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 2 800 000 € HT
SHON : 3 280 M²
BET/ECONOMISTE : BETEREM
LIVRAISON : 2011



27 LOGEMENTS HQE BBC
69009 LYON
LAURÉAT DU CONCOURS / PROJET SUSPENDU

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : FONCIÈRE LOGEMENTS
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 3 264 000 € HT
SHON : 2 657 M²
BET : SIBAT (TCE ET ECONOMISTE) ET TRIBU (HQE)
LIVRAISON : PROJET SUSPENDU



10 LOGEMENTS PLUS + 1 LOCAL D'ACTIVITÉ
RUE DE CASTAGNARY, 75015 PARIS
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : SGIM
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 1 830 000 € HT
SHON : 1 103 M²
BET/ ECONOMISTE : SIBAT
LIVRAISON : 2010



46 LOGEMENTS SOCIAUX (35 COLL+11 INTERMÉDIAIRES–HQE THPE)
91940 LES ULIS
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : SA HLM IMMOBILIÈRE 3F
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 5 196 551 € HT
SHON : 3 715 M²
BET/ÉCONOMISTE : ATEC
LIVRAISON : 2008



50 LOGEMENTS PLUS

93290 TREMBLAY EN FRANCE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : SAGE-SEM DE TREMBLAY

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 3 125 205 € HT

SHON : 3 638 M²

BET/ECONOMISTE : SIBAT

LIVRAISON : 2004



20 LOGEMENTS PLI, 1 COMMERCE

109-111 RUE DE PATAY, 75013 PARIS

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : RIVP

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 1 798 898 € HT

SHON : 1 700 M²

BET/ECONOMISTE : SIBAT

LIVRAISON: 2001



9 LOGEMENTS PLI - 1 LOCAL ASSOCIATIF ET DES COMMERCES

53-63 BOULEVARD NEY, 75018 PARIS

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : SIEMP

MISSION ARCHITECTE : M2+A/2 STD/PEO

COÛT DES TRAVAUX : 1 200 883 € HT

SHON : 1 326 M²

BET/ECONOMISTE : SIBAT

LIVRAISON : 1998



113 LOGEMENTS SOCIAUX

57100 THIONVILLE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE: OPHLM DE THIONVILLE

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX: 5 141 343 EUROS HT

SHON: 10 245 M²

BET: SIBAT

LIVRAISON: 1998



11 LOGEMENTS,

67 RUE DU THÉÂTRE, 75015PARIS

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

PRIX DE LA PREMIÈRE OEUVRE COGEDIM 1989

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : COGEDIM

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 1 547 358 € HT

SHON : 1 350 M²

BET : INGÉNIEUR STRUCTURE

LIVRAISON : 1992

40 LOGEMENTS ET 5 CELLULES COMMERCIALES 21000 DIJON – ECOQUARTIER JARDIN DES MARAICHERS – LOT 1A

LAURÉAT DU CONCOURS / PHASE ETUDES

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : DIJON HABITAT
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE + EXE
COÛT DES TRAVAUX : 4 313 850 € HT
SHON : 4000 M²
BET/ECONOMISTE : SIBAT
LIVRAISON : 2016



COMPOSITION URBAINE

Il respecte le cahier de prescriptions urbaines, architecturales et environnementales, la fiche de lot et le programme.

Le principe de « séquences sur socle » est repris, avec alternance entre logements intermédiaires et petits collectifs.

– La partie locative se situe en face de la supérette, avec vue sur la place et le mail.

– La partie en accession se trouve plus au calme, en face des futurs logements du lot 1C.

Les logements sont pensés dans un esprit d'autonomie afin d'éviter les nuisances de voisinage, mais aussi de convivialité et de vivre ensemble, et pour permettre à tous de profiter au mieux du soleil, des vues, des espaces extérieurs, jardins, terrasses et balcons.

ARCHITECTURE

Les logements traversants ou en angle, disposent de deux ou trois orientations. 30 profitent d'une orientation Sud-Ouest, mais ceux situés au Nord-Est bénéficient aussi du Sud par les vides entre parties construites.

Tous sont accessibles par ascenseur et respectent la réglementation PMR.

Les escaliers et parties communes disposent d'un éclairage naturel. Les cuisines sont éclairées naturellement, et les salles de bains : directement ou en second jour.

Les jardins, terrasses et balcons sont répartis équitablement.

Le rez-de-chaussée : commerces, parkings et jardins : 5 commerces sont créés (4 en angle) + 40 places de parking.

Matériaux et couleurs : le bardage est en panneaux verticaux de type Eternit, avec effet de différenciation des volumes : plus clair pour les collectifs plus soutenu pour les intermédiaires. Différents coloris très proches (blanc cassé, gris clair, beige clair) sont disposés de façon à créer une surface uniforme avec des nuances.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

La nature en ville : on retrouve l'idée d'intégration de la nature en ville, présente dans les principes fondateurs de l'Ecocité. Le paysagement de l'opération comprend la mise en œuvre d'une végétation de type extensive en toitures, visible des étages et de l'espace public du fait de leur inclinaison.

Les terrasses plantées sont offertes aux logements comme jardin potager privatif ou jardin d'agrément.

La faille assurant en RDC la vue sur l'équipement commercial est dédiée à la création d'un espace naturel, clos par des grilles, qui constitue un biotope favorable aux insectes et à l'avifaune et qui participe au traitement des eaux de ruissellement par infiltration.





Perspective



Elevation sur rue



Axonométrie



31 LOGEMENTS SOCIAUX BBC
93200 SAINT-DENIS – ZAC BEL-AIR
LAURÉAT DU CONCOURS / PHASE PRO

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : PLAINE COMMUNE HABITAT
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 3 419 075 € HT
SHON : 2 534 M²
BET/ECONOMISTE : SIBAT
LIVRAISON : 2015



COMPOSITION URBAINE

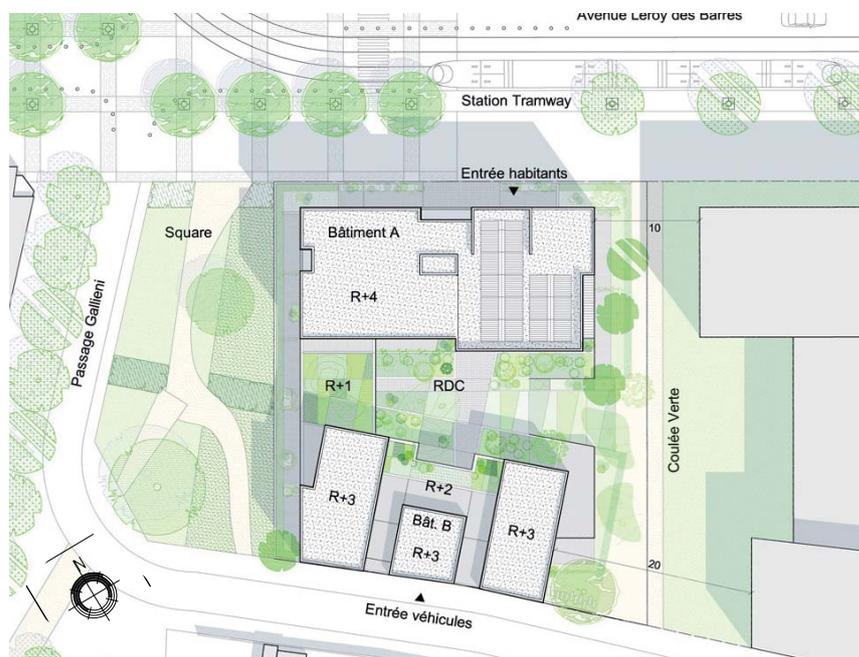
Situé aux portes de la vieille ville de Saint-Denis, le quartier Franc-Moisin offre une diversité de typologies urbaines allant du tissu faubourien ancien aux grands ensembles des années 60. La ZAC Bel-Air et les îlots qui la composent doivent assurer le lien entre ces éléments disparates en proposant une échelle intermédiaire capable de prolonger le caractère intime des maisons de la rue du Progrès, tout en répondant au statut très urbain de l'avenue Leroy des Barres et de son futur tramway. Déclinaison de l'éclectisme du quartier voisin, le projet traduit, par un jeu d'empilements, comme une superposition de petites unités d'habitations, la richesse et la diversité du tissu dijonnais. Il offre différentes échelles de lecture, du domestique au collectif. Ramenés au centre de l'îlot, les espaces de stationnement disparaissent à la vue, au profit de rez-de-chaussée habités. La rue conserve ainsi son rôle d'interaction entre les habitants.

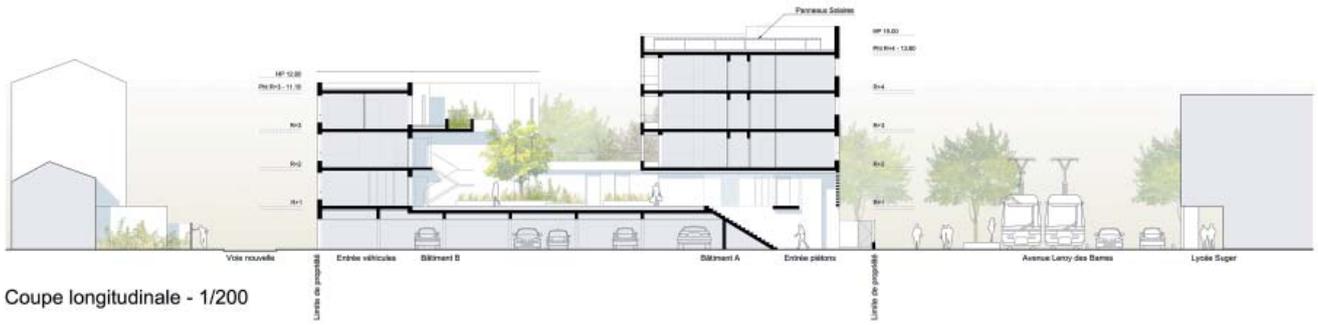
ARCHITECTURE

L'emploi dominant de la brique garantit l'unité de l'ensemble. Ses multiples variations, associées à la diversité des percements de façade, dessinent en filigrane l'imbrication des maisons. Les locataires peuvent ainsi identifier chaque habitation, établissant ainsi un rapport direct à leur logement depuis la rue. Les piétons entrent de front sur la rue Leroy des Barres par un passage ouvert sur une double hauteur dissimulée derrière un voile de briques ajouré baignant le hall d'une lumière tamisée. La desserte du bâtiment A se fait directement par un escalier encoiffonné ou un ascenseur. La circulation permettant d'accéder aux logements est compacte et éclairée naturellement. Au rez-de-chaussée, dans le prolongement du hall un large escalier ouvert permet d'accéder au rez-jardin généreusement planté. L'épaisseur de terre (80 cm) permet la présence d'arbres de hautes tiges, offerts à la vue de tous. L'aménagement paysager, fait de graminées, d'arbres à fleurs, et de plantes d'agrément permet une distanciation et une privatisation des terrasses accessibles depuis les logements. Le passage se prolonge jusqu'aux habitations situées en arrière cour (Bâtiment B), laissant sur la gauche le jardin descendre en cascade sur la coulée verte. Accessible par une circulation extérieure, chaque habitation bénéficie d'une entrée séparée et l'ensemble s'apparente à de petites maisons accolées.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Été : L'inertie du bâtiment renforce le confort d'été car elle amortit les fortes variations de chaleur estivale. La ventilation naturelle dans les logements permet de décharger la chaleur emmagasinée par le béton la journée. Les ouvertures sont protégées par les volets roulants et des stores intégrés aux menuiseries. La présence du végétal en pourtour et en cœur du projet contribue par évapotranspiration des plantes à rafraîchir l'air. Hiver : en hiver, l'apport d'énergie passive est favorisé par la surélévation induite par le parking. Le label BBC et H&E profil A est recherché.





Coupe longitudinale - 1/200



Façade Est - 1/200

Coupe et élévation





Plan du R+1



Vue en perspective depuis le passage Galliéni





68 LOGEMENTS H&E BBC (ACCESSION SOCIALE)
: 46 LOGEMENTS COLLECTIFS + 12 INTERMÉDIAIRES
+ 10 MAISONS
78390 À BOIS D'ARCY – ZAC DE LA CROIX BONNET
COMMANDE DIRECTE / PHASE DCE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : BOUWFONDS MARIIGNAN
 MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
 COÛT DES TRAVAUX : 5 736 556 € HT
 SHON : 4172 M²
 BET/ECONOMISTE : SIBAT

COMPOSITION URBAINE

Situé en marge de la ville de Bois d'Arcy, face aux champs et forêt, le lot UA11, objet du présent permis de construire, présente une superficie totale de 6 745 m². Le terrain, actuellement vierge de toute construction, est implanté au sein de la ZAC de la Croix Bonnet. Il est bordé au nord par la rue Louis Jouvét, à l'ouest par l'avenue Arletty, au sud par la future rue Simone Signoret. A l'Est une voie sera créée (Voie 20 – zone de rencontre) afin de desservir le lot de la ferme Sainte Marie et notre lot. La parcelle présente une légère déclivité entre le point bas au sud et le point haut au nord (+1.50m). La rue Louis Jouvét est bordée de petites maisons à R+1, tandis que des collectifs à R+2-R+3 marquent la place Erich Von Stroheim au Nord. A l'Ouest, l'avenue Arletty est composée d'immeuble à R+2 R+3. Toutes les autres voies connexes à notre parcelle sont actuellement vierges de toute construction.

ARCHITECTURE

L'ensemble des logements est divisé en trois plots. Le bâtiment collectif (46 logements) implanté sur l'avenue Arletty, est en retrait des limites séparatives de 5m et s'élève à R+3. Un accès traversant de plain-pied est créé permettant une accessibilité aisée aux personnes à mobilité réduite et offrant une vue sur l'intérieur de la parcelle. Un escalier et un ascenseur distribuent chaque niveau. Un couloir central permet l'accès aux logements. Les grands logements sont situés à chaque bout du bâtiment et possèdent une double orientation alors que les petits appartements sont quant à eux mono-orientés. Les petits logements sont situés au rez-de-chaussée et possèdent tous une terrasse extérieure en platelage bois, tandis que les grands logements sont cantonnés aux étages supérieurs. Chaque logement possède soit un balcon, soit une loggia. Des gardes corps en métal permettent de masquer les balcons ou loggias depuis l'espace public, tout en laissant passer la lumière. Tout le soubassement est en enduit clair. Les « boîtes » des niveaux supérieurs sont en bardage bois et bac acier, les toitures en pente en bac acier. Les parties de toiture terrasse sont auto protégées. Chaque fenêtre dispose de volets roulants ou battants. Des panneaux solaires thermiques sont installés en toiture.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Une placette est créée à la croisée des chemins menant aux différents bâtiments, 4 arbres de hautes tiges y sont plantés. Afin de rendre les espaces extérieurs attractifs pour tous, nous avons implanté des jardins partagés, sur lesquels chacun des habitants pourra planter à sa guise fruits, légumes etc. Au nord du local vélo, un local commun collectif permet de ranger tous les outillages servant à l'élaboration de ce jardin. Le label BBC et H&E profil A sont recherchés.







Vue en perspective des logements collectifs



Vue en perspective des logements individuels



Vue en perspective des logements intermédiaires





29 LOGEMENTS SOCIAUX

78190 TRAPPES

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : SA HLM FRANCE HABITATION

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 4 101 127 € HT

SHON : 2 590 M²

BET/ECONOMISTE : ATEC

LIVRAISON: 2012

COMPOSITION URBAINE

Au Nord de la parcelle, le bâtiment A est composé d'un bâtiment collectif en R+2+C sur un sous-sol de parking, et de 3 maisons individuelles groupées en RDC+C et en R+1 à l'Ouest. Le bâtiment participera à l'articulation de 2 échelles urbaines (ZAC Montfort Thorez/ ZAC de l'Aérostas). Au Sud, 5 maisons individuelles groupées participent à la continuité de la ZAC Montfort depuis la rue Maurice Thorez. Entre ces 2 bâtiments un espace central paysager sera desservi par un cheminement piéton traversant le cœur d'îlot et reliant ainsi l'allée de Montfort à la rue Maurice Thorez, depuis la future placette dans la continuité du Mail de la Colombe. Ainsi, le projet articule ces différentes échelles tant typologiques que morphologiques afin de créer un lien entre le centre « village » et l'urbanisation des années soixante.

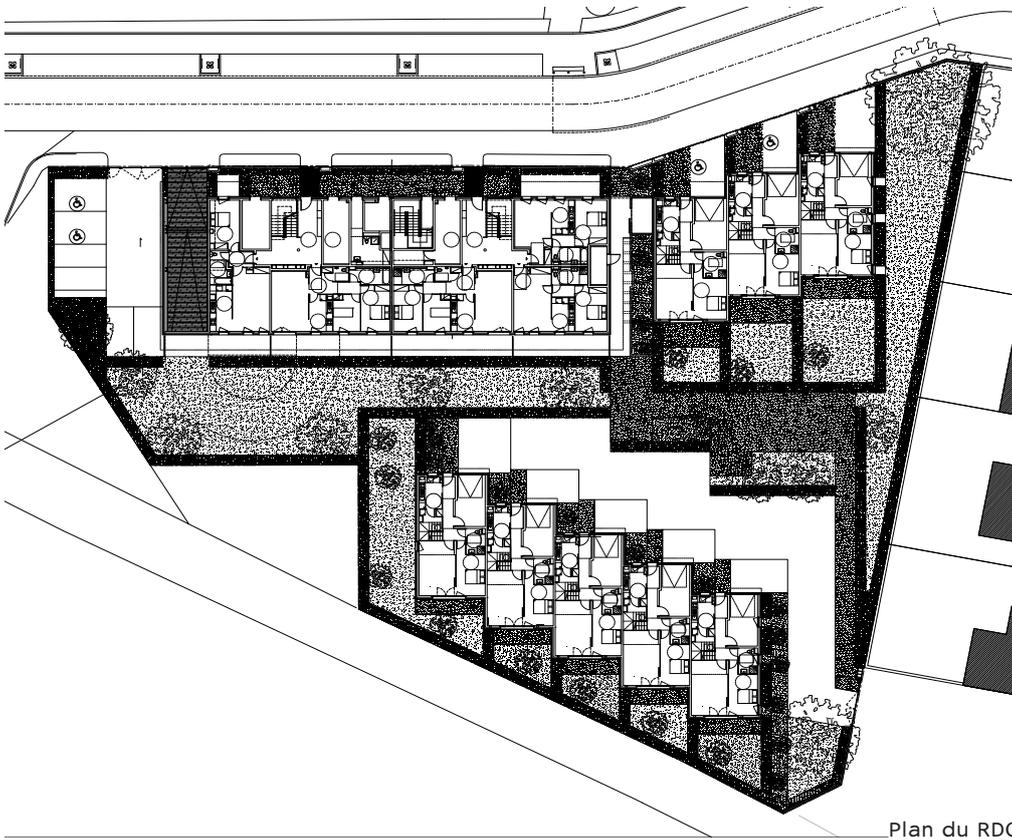
ARCHITECTURE

Les logements sont répartis en 2 bâtiments subdivisés en 3 unités: 2 unités sur la rue de Montfort, et 1 unité sur la rue Maurice Thorez. Ces trois premières unités situées au Nord de l'îlot, se composent de 2 halls desservant des logements collectifs en R+2+combles et des maisons en bande en R+1. Le premier hall dessert 13 logements, le second hall dessert 8 logements. Tous les logements sont traversants ou en angle sauf les T2 et un T3 en RDC orientés au Sud. Ils profitent tous au rez-de-chaussée de terrasses plein Sud donnant sur l'espace central paysager, et de terrasses aux étages. Les séjours sont orientés Est, Ouest et Sud. Tous les logements respectent la réglementation handicapé en vigueur. La deuxième unité dans la continuité des logements collectifs est constituée de 3 maisons en bande, desservies directement depuis la rue Montfort. Elles disposent au rez-de-chaussée d'un jardin privatif et de terrasses donnant sur le séjour. Tous les séjours et les chambres handicapables sont orientés Sud. A l'étage les terrasses accessibles sont dans le prolongement des chambres, les terrasses inaccessibles sont traitées en toitures végétalisées. Enfin le bâtiment au sud rue Maurice Thorez se compose de 5 maisons en bandes orientées Nord/Sud On y accède par une voie douce longeant l'espace central paysager, elles possèdent les caractéristiques identiques aux 3 maisons en bandes.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

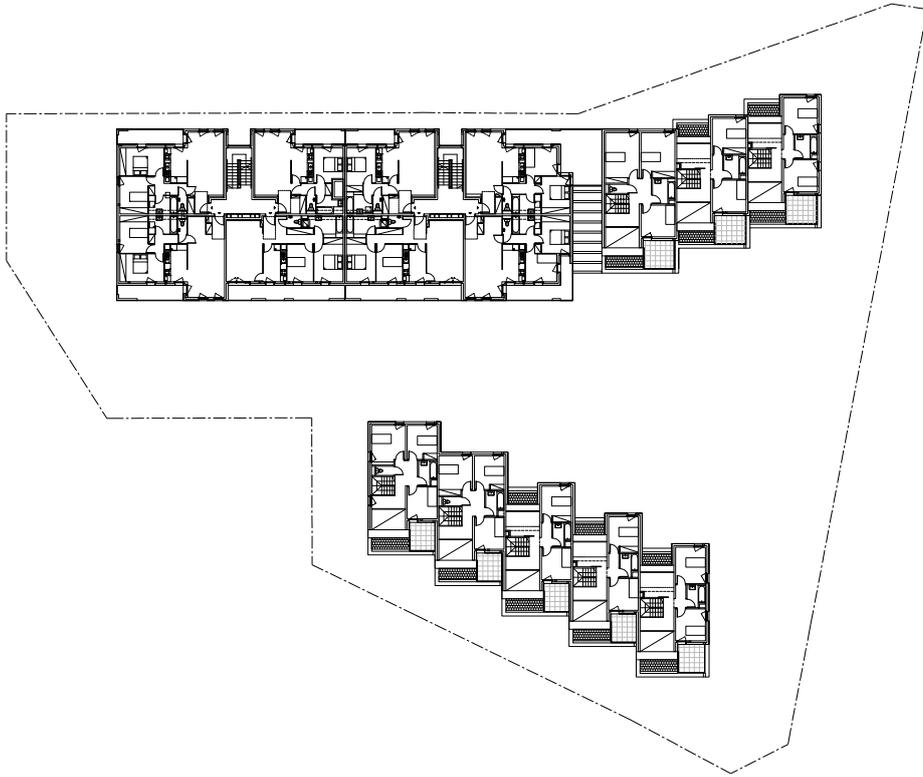
Le bâtiment respecte le label H&E. Nous avons opté pour une isolation par l'extérieur pour limiter les ponts thermiques. La disposition des séjours en façade Sud permet un meilleur apport solaire en hiver et limite les surconsommations. Par contre en été, il est prévu un système de protection solaire efficace sur les baies de ces pièces. Les consommations individuelles d'eau seront réduites par l'emploi des systèmes économiseurs d'eau. Des panneaux solaires intégrés seront aussi installés en toiture permettant ainsi de chauffer l'eau pour les logements. Un traitement paysager soigné participera à la qualité environnementale de l'ensemble.





Plan du RDC





Plan du R+1



Vue depuis la rue Maurice Thorez



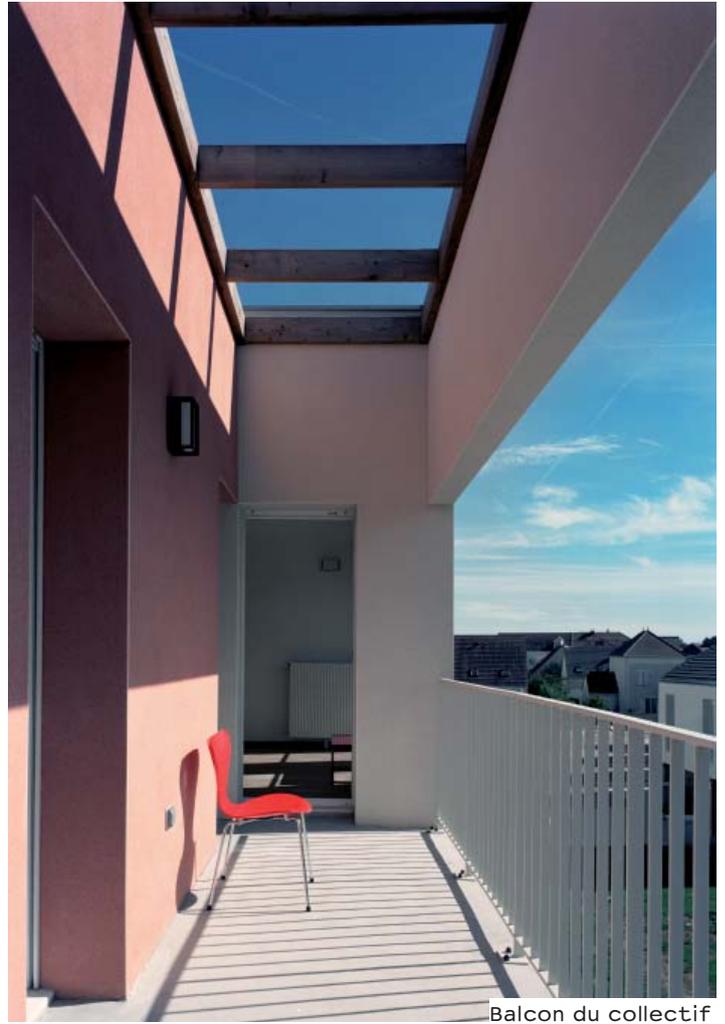
Coeur d'îlot



Intérieur appartement du collectif



Duplex



Balcon du collectif



Maison de ville



71 LOGEMENTS + COMMERCE EN RDC – H&E

59800 LILLE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : LILLE MÉTROPOLE HABITAT

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 8 614 738 € HT

SHON : 6 728 M²

BET/ECONOMISTE : SIBAT

LIVRAISON : 2011



COMPOSITION URBAINE

Nous construisons ici 71 logements répartis en 3 bâtiments. Ces derniers sont implantés de part et d'autre d'une nouvelle voie qui ouvre le quartier sur la rue du Faubourg de Roubaix. Ce projet en site urbain en pleine mutation s'articule autour de plusieurs thèmes permettant une intégration douce au sein du quartier. Afin de créer une certaine diversité, nous avons opté pour des variations volumétriques, des types d'habitation différents et une interruption du construit permettant ainsi des ouvertures sur l'intérieur de l'îlot. L'îlot H1 est un petit collectif à R+4, avec une partie en retrait à R+3. L'espace sur rue est paysagé, permettant un accès au bâtiment agréable. L'îlot H2 fait face à des petites maisons de villes (R+2, R+3). Pour une bonne intégration du projet, nous avons opté pour des logements de type intermédiaire. En effet, tout le rez-de-chaussée et le R+1 sont occupés par 4 maisons possédant une entrée privative, un garage ainsi qu'un jardin. Les deuxième et troisième étages sont occupés par des appartements. Le corps de bâtiment en angle est un petit collectif à R+3. Nous avons tenté de préserver le plus possible d'arbres et d'arbustes existants, tout en prenant un grand soin à l'élaboration des espaces paysagés en cœur d'îlot.

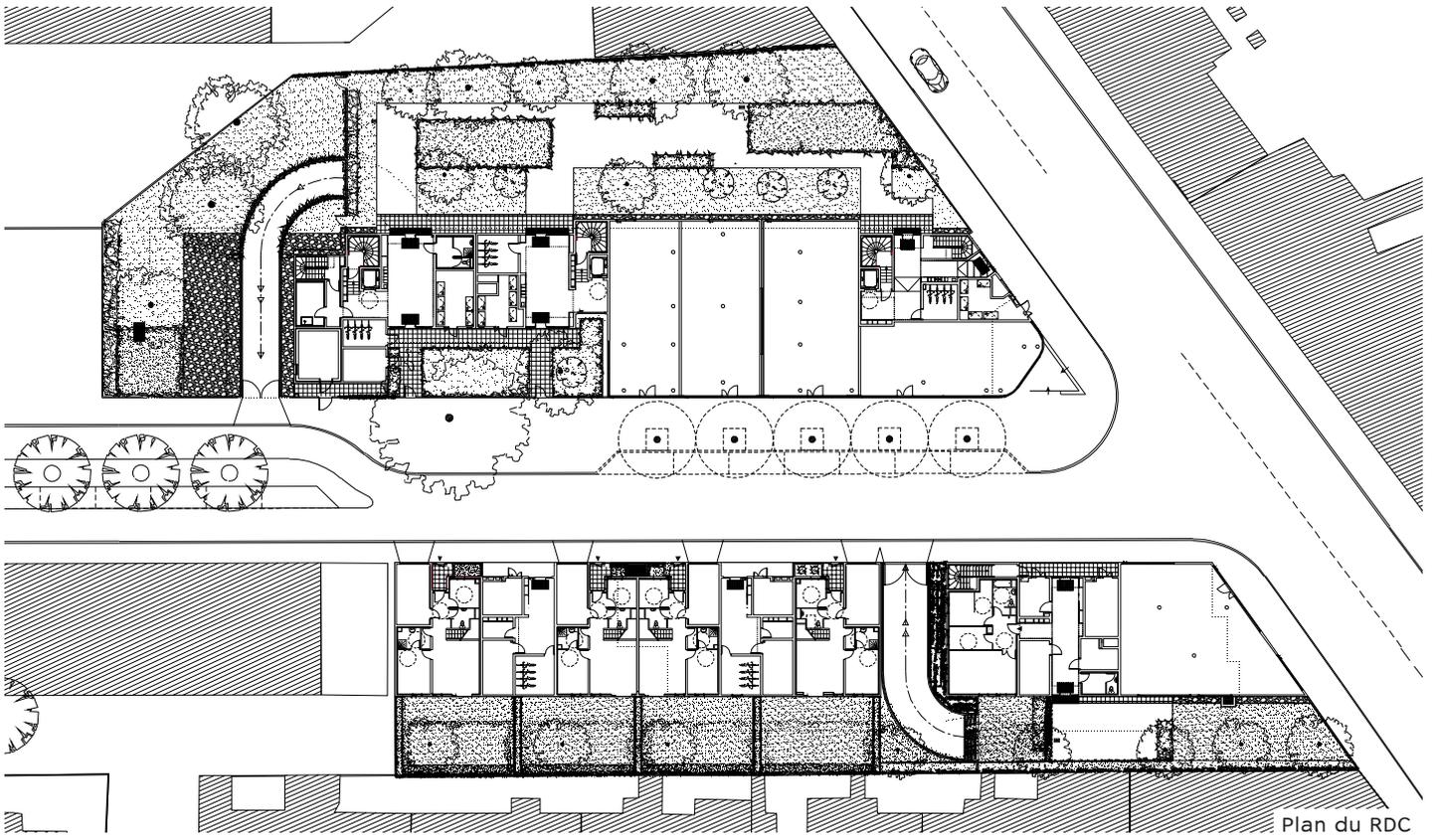
ARCHITECTURE

Ce projet se caractérise par la volonté de tenir la rue par le bâti. Les cavités du bâtiment abritent des loggias (rien ne dépasse sur la voie publique), et afin d'ajouter une touche discrète de couleur, la sous face des balcons est peinte d'une couleur vive. Les trois bâtiments sont en béton lasuré de couleur anthracite. Les accès s'effectuent principalement par la rue de Prague. Les parkings sont implantés sous chaque bâtiment. Trois cages d'escalier distribuent l'immeuble situé au nord de la rue de Prague : chacune dessert entre 11 et 16 logements dont la majorité dispose de deux orientations (logements en angle ou traversants). L'accès au logement s'effectue toujours par la partie jour. Les sanitaires sont systématiquement séparés des salles de bains et toutes les cuisines sont éclairées naturellement (ainsi que quelques salles de bains). Trois cages d'escalier distribuent les bâtiments au Sud : du fait de la présence des quatre T4 duplex en rez-de-chaussée, deux cages d'escalier sur trois desservent peu de logements. La faible épaisseur du construit fait que la grande majorité des logements sont traversants (trois orientations pour les logements d'extrémité).

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Nous respectons l'environnement de par la conservation des principaux végétaux implantés sur le site. Les parkings sont implantés sous les bâtiments afin d'avoir un maximum d'espaces extérieurs en pleine terre. Le traitement paysager a donc été pensé dans la globalité du projet. La majorité des logements sont traversant ou possèdent une double orientation afin de permettre une bonne ventilation des pièces à vivre.

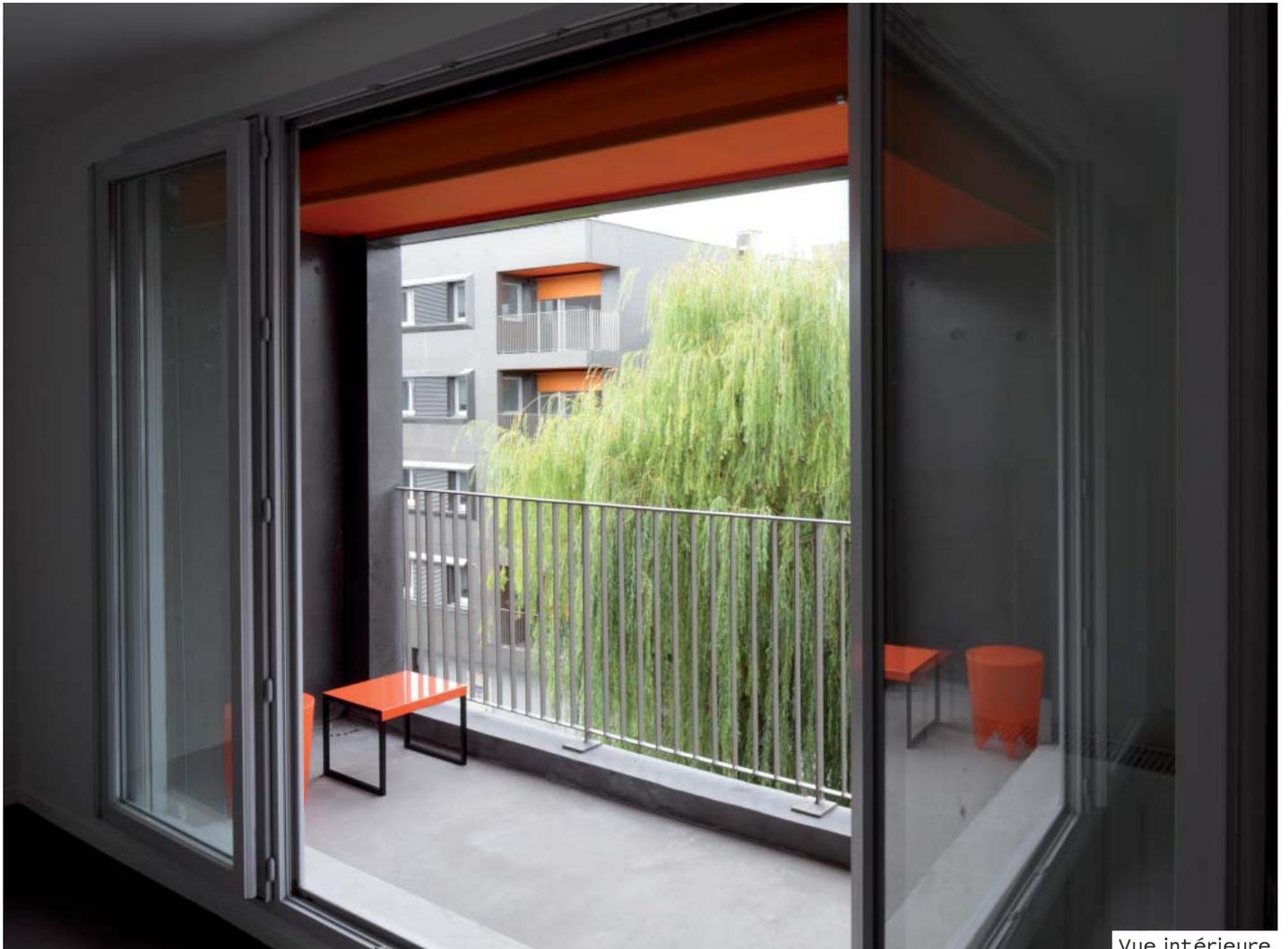




Vue depuis la rue du Faubourg de Roubaix



Détail de façade



Vue intérieure



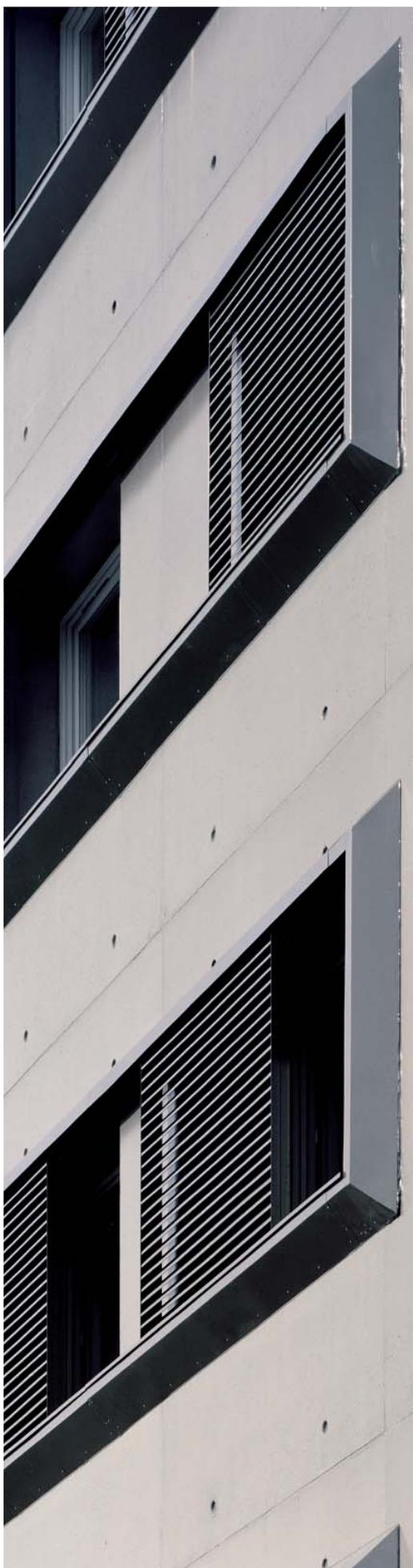
Vue intérieure



Rue de Prague



Détail de façade





55 LOGEMENTS PLUS ET JARDIN D'ENFANTS – HQE THPE

91100 CORBEIL-ESSONNES

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : SA HLM IMMOBILIÈRE 3F

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 6 986 542 € HT

SHON : 5 453 M²

BET/ECONOMISTE : SIBAT

LIVRAISON : 2011

COMPOSITION URBAINE

Situés dans le quartier Montconseil à Corbeil, les deux îlots D1 et D2 occupent une position charnière sur l'avenue du Président Allende. Ils forment notamment le fond de perspective depuis les avenues Pierre Brossolette et René Pierre dans le cadre de recomposition du PRU de Montconseil. Cette situation privilégiée leur confère un statut particulier dans la composition urbaine nouvelle, qui a guidé nos choix en termes d'aspect, de composition et de matériaux. Les bâtiments sont à l'alignement sur l'avenue du Président Allende, et en retrait d'au moins 3 mètres sur les autres voies. Le pignon du bâtiment D1 est en retrait de 6,50 mètres de la limite mitoyenne afin de rentrer dans la ligne de prospect. La hauteur de chacun des deux bâtiments correspond à R+3 + attique. L'étage d'attique est ainsi en retrait de 1,50 mètre de la façade. Par ailleurs, la plupart des arbres situés autour de la parcelle, notamment aux angles, pourront être conservés. Architecturalement, nous avons choisi de mettre en valeur la forte déclivité du terrain, en affirmant un traitement de socle horizontal sur toute la longueur de l'îlot.

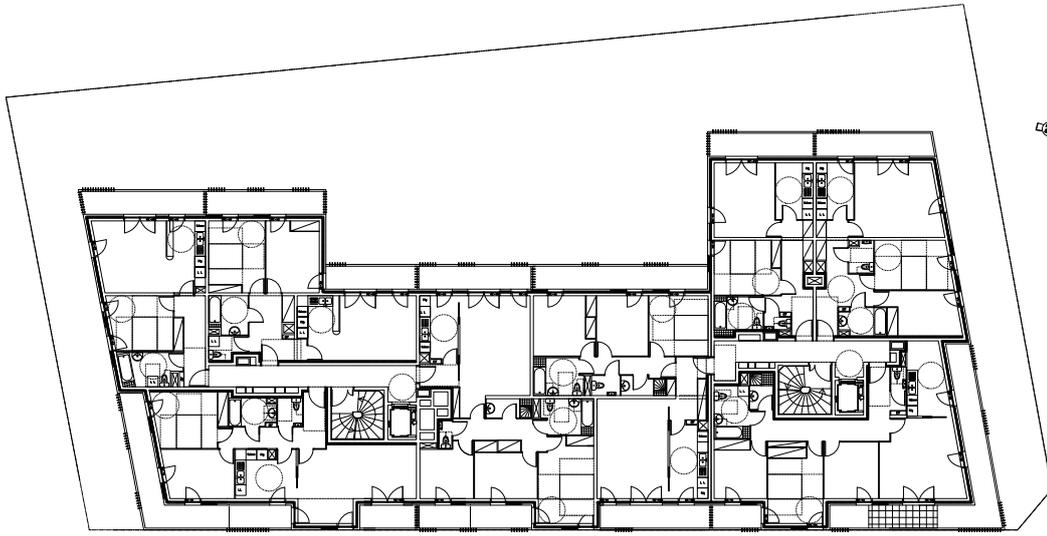
ARCHITECTURE

Le RdC des logements se trouve au dessus du niveau de la rue, avec la façade en retrait derrière des terrasses afin d'éloigner les fenêtres de l'espace public, notamment aux endroits où le socle est le moins élevé. Les trois étages courants reprennent cette disposition avec quelques variantes. Enfin, l'étage d'attique est traité plus sobrement en retrait, et couronné par des toitures en zinc de faibles pentes dans le sens de la façade, ce qui crée ainsi un dialogue avec la pente de la rue. Ces toitures permettront de donner ponctuellement des hauteurs plus généreuses pour les séjours par exemple. Les façades offrent à la vue de grands balcons filants, rythmés par des volumes pleins et des claustras en bois. Ces claustras viennent animer la façade et créer ponctuellement des loggias. Les garde-corps sont en verre dépoli, ce qui permet de préserver l'intimité des occupants, tout en les masquant partiellement depuis l'espace public. Le revêtement de pierre sur le socle permet de raccrocher plus facilement le projet dans son environnement (le vieux Corbeil n'est pas loin) et permet aussi une certaine harmonie avec les bâtiments en brique côté sud.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Ce projet respecte l'environnement par la conservation de la plupart des arbres existants. Un soin particulier a été porté dans le traitement paysager des espaces extérieurs. Le bâtiment respecte le label H&E. Pour ce faire, nous avons opté pour une isolation par l'extérieur (bardage Eternit), l'utilisation de matériaux naturels (pierre et bois rétifé). L'attique du bâtiment a été dessiné précisément afin de limiter au maximum l'impact de l'implantation de 100m² de panneaux solaires en toiture. Ceux-ci serviront à réchauffer l'eau pour les logements et ainsi consommer moins d'énergie.





Plan de l'étage courant





Vue de la façade rue Léon Bua



Vue depuis l'avenue du président Allende



façade avenue du président Allende



Vue intérieure



Vue intérieure



21 LOGEMENTS – HQE BBC

44600 SAINT NAZAIRE

ASSOCIÉ À STÉPHANIE PERAS, ARCHITECTE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : SILENE HABITAT

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 2 800 000 € HT

SHON : 3 280 M²

BET/ECONOMISTE : BETEREM

LIVRAISON : 2011



COMPOSITION URBAINE

Il est ici question d'opérer une transition entre la typologie et les proportions de l'individuel et la linéarité du collectif existants. Ainsi, le projet se compose de « boîtes » qui reprennent l'échelle des volumes individuels, posées sur une base plus longue liant l'ensemble et permettant de ménager des respirations afin d'offrir des échappées visuelles et un parfait ensoleillement de l'ensemble des bâtiments constituant la parcelle. La position des corps de bâtiments sur l'allée des Pélicans et en cœur de parcelle crée une intériorité paysagère en offrant la possibilité d'une orientation Sud, Sud-est ou Sud-ouest pour la plupart des séjours et terrasses. Afin d'associer le projet aux bâtiments existants les deux niveaux en étages seront traités en « toitures » pour reprendre l'écriture très présente des maisons avoisinantes. Les bâtiments sont accessibles par l'allée des Pélicans, donnant accès aux espaces de stationnement et desservant les bâtiments où sont situés les trois escaliers à l'air libre donnant accès aux logements ainsi que les locaux communs (local vélos et poubelles) Des voies piétonnes protégées sont aménagées le long de ces façades afin de relier aisément les différents corps de bâtiments aux espaces communs paysagers et permettre également d'établir une relation étroite et fonctionnelle avec le quartier.

ARCHITECTURE

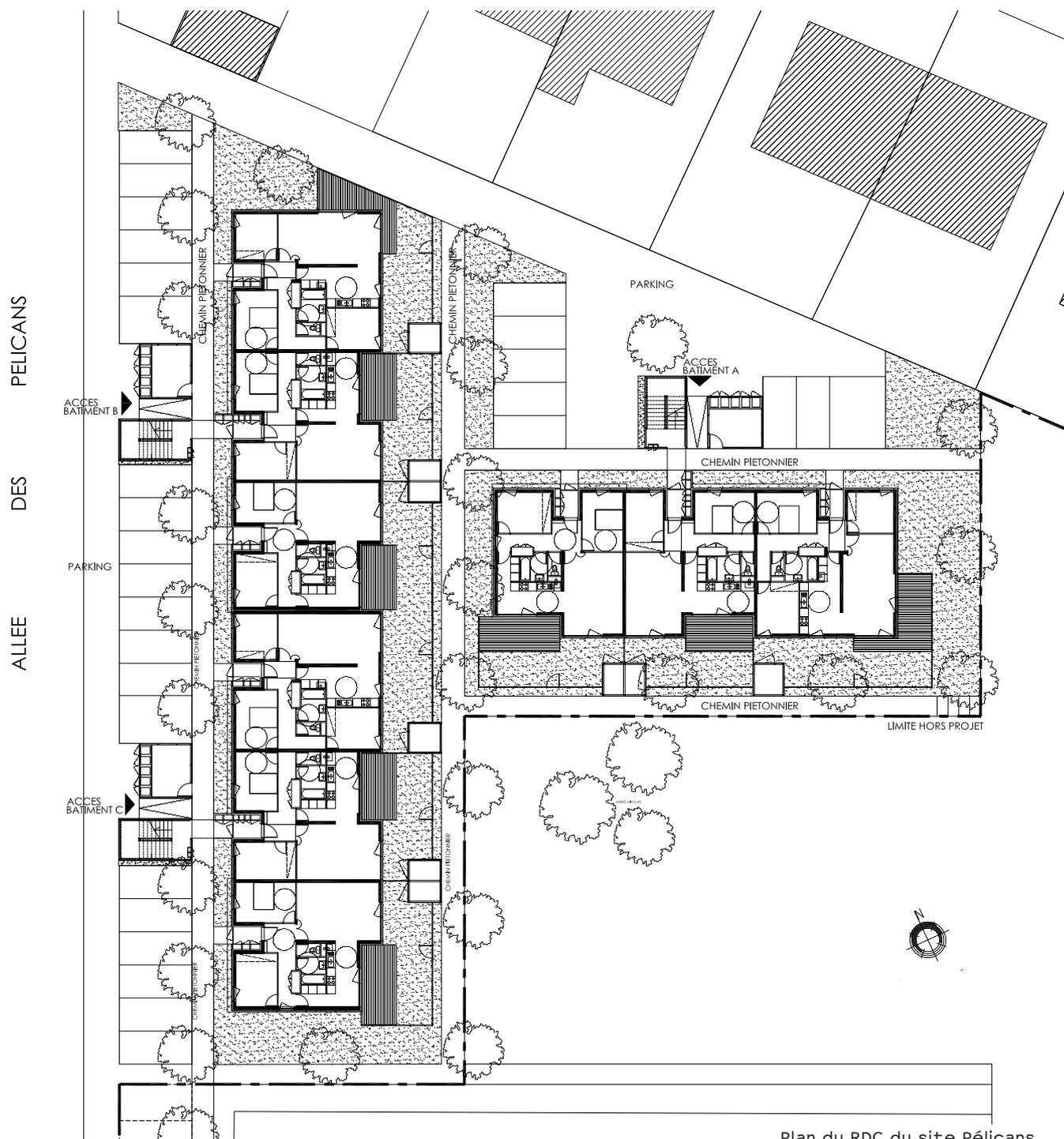
Les deux typologies (T3 et T4) sont équitablement réparties au rez-de-chaussée et dans les étages. Chaque logement dispose d'une terrasse privative, pour la plupart orientée au sud et traversante pour les logements en étages. Le séjour et la cuisine, constituant le cœur du logement, sont systématiquement contigus et donnent sur la terrasse du logement. Les pièces sont organisées autour des pièces d'eau permettant à chaque logement de ne disposer que d'une seule gaine technique quelque soit la taille du logement. Les volumes, dans leur simplicité, ont été conçus en structure bois avec doublage extérieur, avec enduit sur la hauteur du rez-de-chaussée et habillés de bacs acier pour les étages. Cette technicité pourra permettre une bonne isolation thermique des logements dans le cadre de la nouvelle réglementation en vigueur et dans un souci de maîtrise des coûts de fonctionnement tout en offrant une certaine facilité et rapidité de mise en œuvre, toujours dans d'un souci d'économie et de rationalisation du projet.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Afin de contribuer d'une manière essentielle, simple et peu onéreuse à l'amélioration de la qualité de vie des futurs occupants, les choix suivants ont été faits :

- orientation des logements au sud et larges fenêtres en façade ouest afin de bénéficier d'un confort thermique d'hiver et permettre des économies d'énergie.
- ventilation naturelle des logements et possibilité de récupération des eaux pluviales.
- Un choix de matériaux nobles peu coûteux mais pérennes, et de mise en œuvre facile, comme le bois pour les charpentes, remplissage des façades et garages, l'aluminium pour les châssis et l'acier pour les couvertures et bardages.





Plan du RDC du site Pélicans



Site Eiders



Plan du RDC du site Eiders





27 LOGEMENTS HQE BBC

69009 LYON

LAURÉAT DU CONCOURS / PROJET SUSPENDU

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : FONCIÈRE LOGEMENTS

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 3 264 000 € HT

SHON : 2 657 M²

BET : SIBAT (TCE ET ECONOMISTE) ET TRIBU (HQE)

LIVRAISON : PROJET SUSPENDU

COMPOSITION URBAINE

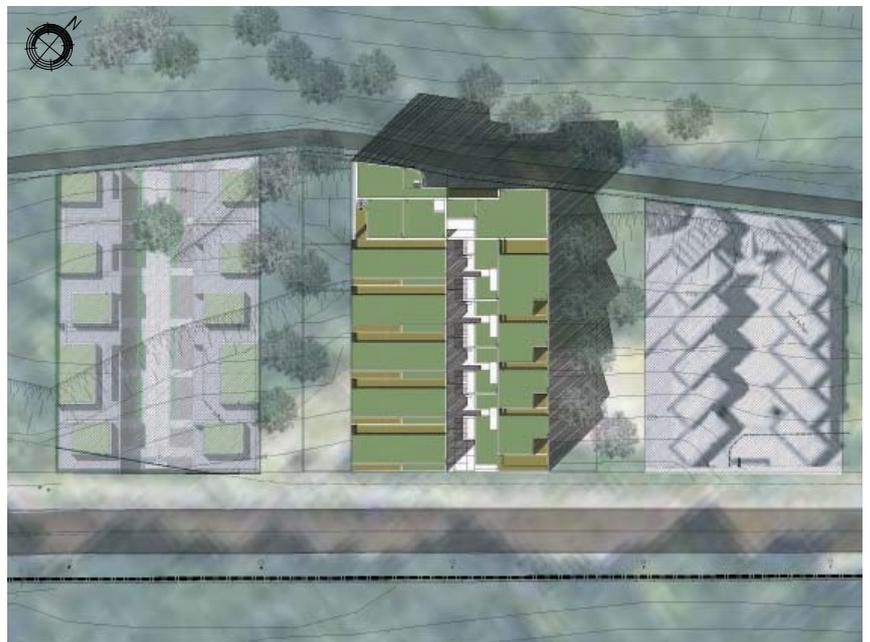
Le site de ce projet se situe à flanc de colline dans un paysage urbain vierge. Le plateau situé au-dessus de l'emprise du terrain est composé de grands ensembles (barres et tours) typique des années 70. Sans contexte urbain proche, nous avons donc pensé ce projet en termes d'intégration au paysage, le bâtiment épouse la colline, créant ainsi en contrebas une façade de faible hauteur. Le projet se décompose donc en trois bandes : deux bandes construites en escalier de 15 et 8 mètres de large entourant une circulation verticale de 8 mètres intégrant du végétal. Au point le plus haut du site, un corps de bâtiment vient couronner l'ensemble et ainsi lier les deux bandes construites. Cette partie, perpendiculaire aux bandes construites longitudinales en escaliers, forme un pont au-dessus de la travée centrale de circulation plantée.

ARCHITECTURE

L'accès au parking se situe au niveau du boulevard en contrebas, celui-ci occupe plusieurs niveaux, les caves y sont accolées. L'accès piétons principal se situe au même niveau, deux ascenseurs desservent l'opération : le premier va du niveau 0 au niveau 2 et le second du niveau 2 au niveau 8, permettant ainsi l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Tous les logements possèdent des doubles ou triples orientations. Du fait de la disposition spécifique du bâtiment en escalier, tous les logements disposent de terrasses ou/et de balcons orientés au Sud. La plupart des salles de bains sont éclairées naturellement. Des volets coulissants bois et des stores extérieurs servent de protections solaires. Toutes les circulations d'accès aux logements sont éclairées naturellement. La grande majorité des logements est accessible aux personnes à mobilité réduite.

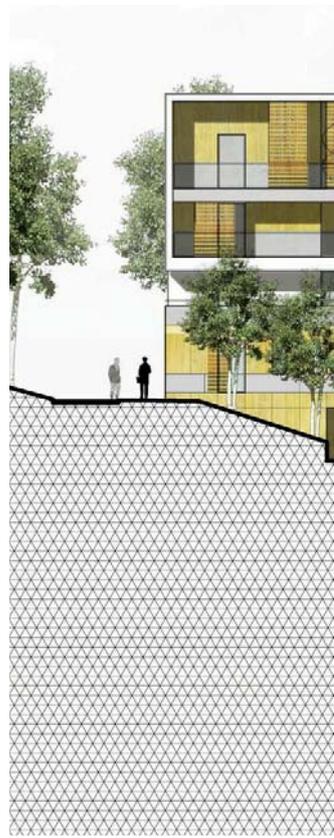
QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Nous avons mis en place dans ce projet de nombreux éléments permettant de respecter un maximum de prérogatives environnementales. Le choix de matériaux pérennes (bardage en Eternit, volets bois) a été le premier postulat. La bonne thermique du bâtiment est assurée par une isolation par l'extérieur réduisant ainsi les ponts thermiques. L'utilisation de vitrages très isolants supprime les risques de rayonnement froid des parois, et le bon rapport surfaces vitrées/surfaces habitables (environ 0,20) accentue le confort. Le chauffage est assuré par le gaz. La protection solaire assurée par des volets permet d'éviter tout rayonnement direct dans les logements des façades insolées. Tous les locaux sont ventilés, soit naturellement soit mécaniquement. L'eau de pluie est récupérée afin d'assurer l'arrosage des jardins, des panneaux solaires en toiture de la barrette au point le plus haut du projet permettent de chauffer l'eau.





Façade Sud-Est





Façade Sud-Ouest



Vue depuis la rue





10 LOGEMENTS PLUS + 1 LOCAL D'ACTIVITÉ
RUE DE CASTAGNARY, 75015 PARIS
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : SGIM
 MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
 COÛT DES TRAVAUX : 1 830 000 € HT
 SHON : 1 103 M²
 BET/ ECONOMISTE : SIBAT
 LIVRAISON : 2010

COMPOSITION URBAINE

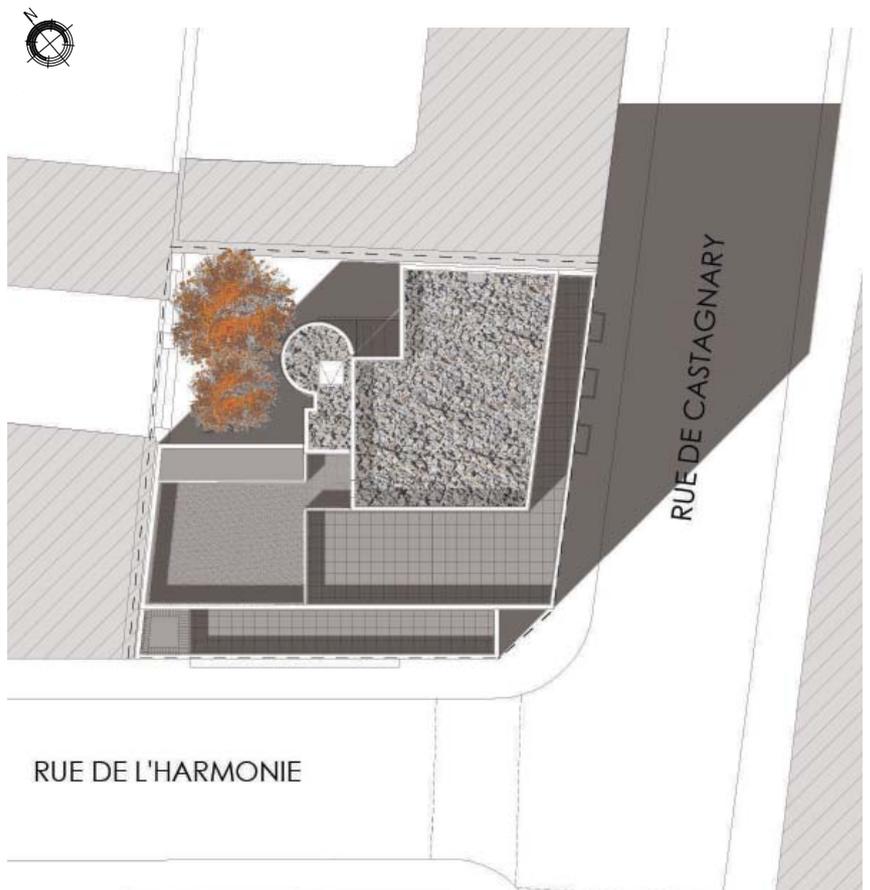
Une hauteur à R+4 rue de l'Harmonie et R+6 rue Castagnary semble appropriée face à l'ensemble des contraintes et notamment aux disparités de hauteur des constructions existantes. Rue de l'Harmonie, la relation s'établit par l'intermédiaire d'une partie à R+3 (et R+4 en retrait) inscrite dans le gabarit de ce tte dernière. Sur la rue Castagnary, la relation s'opère avec le bâtiment formant l'angle opposé (R+3+toiture) et le logement situé à R+5, R+6 qui s'inscrit dans l'héberge voisine (70 rue Castagnary). Du fait des différences de hauteur entre les bâtiments des deux rues, le principe générale du projet résulte de l'intersection entre un volume de 4 niveaux (R+1 à R+4) en angle un volume à l'alignement à R+3 rue de l'Harmonie et un petit bloc a R+5, R+6 rue Castagnary.

ARCHITECTURE

Le rez-de-chaussée est constitué du hall «entre rue et cour», d'un local poubelles, d'un local vélos/poussettes, d'un local d'activité en angle et d'un deux pièces rue de l'Harmonie. L'accès s'effectue par l'angle de la rue Castagnary. La partie extérieure inoccupée est plantée (2 arbres). L'étage courant s'organise de la manière suivante: un 3 pièces rue de l'Harmonie et un 4 pièces rue de Castagnary. Chacun dispose d'un balcon au sud et de trois orientations - Partie jour et partie nuit sont classiquement séparées - cuisines et salles de bains s'éclairent sur la cour intérieure arborée. Deux trois pièces forment le quatrième étage. Un quatre pièces en duplex avec une vaste terrasse constitue le haut de la composition.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Ce projet se situant le long des voies ferrées menant à la gare Montparnasse, un travail spécifique a été mené sur l'acoustique et la qualité visuelle du bâtiment. La préfabrication des panneaux en béton a facilité la rapidité de construction de l'édifice, ce matériau est en outre pérenne et ne demande aucun d'entretien spécifique. Tous les logements sont traversants permettant ainsi une bonne ventilation de tous les espaces intérieurs. La bonne orientation du bâtiment (Sud-ouest, Sud-est) permet un bon ensoleillement, différents systèmes d'occultation ont donc été mis en oeuvre (volets battants, stores extérieurs) pour assurer une bonne thermique d'été. Le peu d'espaces verts restant du fait de l'exiguïté de la parcelle a été planté de deux arbres de haute tige (bouleau).





Façade principale rue de Castagnary



Angle rue de l'Harmonie et rue de Castagnary



Vue sur une loggia



Vue du hall d'entrée



Vue intérieure du duplex



Angle rue de l'Harmonie et rue de Castagnary





**46 LOGEMENTS SOCIAUX – 35 COLLECTIFS +
11 INTERMÉDIAIRES LABEL HQE / THPE
91940 LES ULIS
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE**

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : SA HLM IMMOBILIÈRE 3F
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 5 196 551 € HT
SHON : 3 715 M²
BET/ÉCONOMISTE : ATEC
LIVRAISON : 2008

COMPOSITION URBAINE

Le projet se compose d'un bâtiment d'angle de quatre niveaux sur rez-de-chaussée, avenue des Champs Lasniers, dont un niveau d'attique, et d'un bâtiment de trois niveaux sur rez-de-chaussée sur la voie n°2 ainsi que d'un bâtiment à R+2 et R+1, le long de la voie n°1. Un parking de 45 places, accessible depuis chacun des halls, occupe une grande partie de la surface bâtie au premier sous-sol. Le bâtiment à R+3 et R+4 regroupe 35 logements répartis entre trois cages d'escalier avec un ascenseur. Le second bâtiment qui s'apparente à de l'habitat individuel superposé regroupe 11 logements, répartis entre deux cages d'escalier. Les transparences et halls traversants permettent une ouverture de l'espace privé sur l'espace public. Les variations et la diversité des échelles permettent d'assurer une transition progressive sur le cœur d'îlot ouvert sur la parcelle voisine.

ARCHITECTURE

Les accès aux logements s'effectuent par des halls traversants, accessibles depuis les rues ou par l'intérieur de l'îlot. Les cages d'escalier du bâtiment collectif sont enclouées, celles des maisons de ville sont extérieures. Les duplex (R0, R+1) disposent d'un accès direct sur l'extérieur. Les logements ont au minimum deux orientations (seul un T2 est mono-orienté à l'ouest). Toutes les cuisines et la majorité des salles de bains sont éclairées naturellement. Les logements sont conçus selon le principe classique partie jour /partie nuit. Les orientations sud et ouest ont été privilégiées pour les séjours. Trois des quatre pièces sont situées au rez-de-chaussée des maisons de ville et s'ouvrent sur un jardin. Chaque logement dispose d'un espace extérieur. Toute l'opération est accessible aux handicapés. Le traitement architectural du bâtiment collectif à R+3 et R+4 est divisé en trois parties distinctes: un soubassement en pierre assure une pérennité d'usage au rez-de-chaussée, la partie centrale est traitée de manière homogène en Eternit (isolation par l'extérieur), l'attique en retrait est lui traité en parement bois. Une toiture en zinc couvre ces trois éléments tout en offrant des volumes agréables aux séjours des logements. Les corps de bâtiment des maisons de ville à R+2 sont enduits, les éléments à R+1 sont traités en bois (rappel de l'attique du bâtiment à R+4). Les matériaux naturels sont privilégiés (pierre, bois, zinc) et les occultations sont matérialisées sous la forme de volets coulissants en bois.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les certifications Qualitel et Habitat et Environnement ont été obtenus pour ce projet. Le management environnemental a permis, des études au chantier, de livrer un bâtiment économe en énergie et pérenne. Cela s'est concrétisé par le choix d'une isolation par l'extérieur, le raccordement au chauffage urbain, ainsi que l'installation de panneaux solaires en toiture pour chauffer l'eau des logements. L'implantation du parking sous les constructions permet de libérer un maximum d'espace vert en pleine terre permettant ainsi un bon écoulement des eaux de pluie. Un bassin de rétention a aussi été installé.





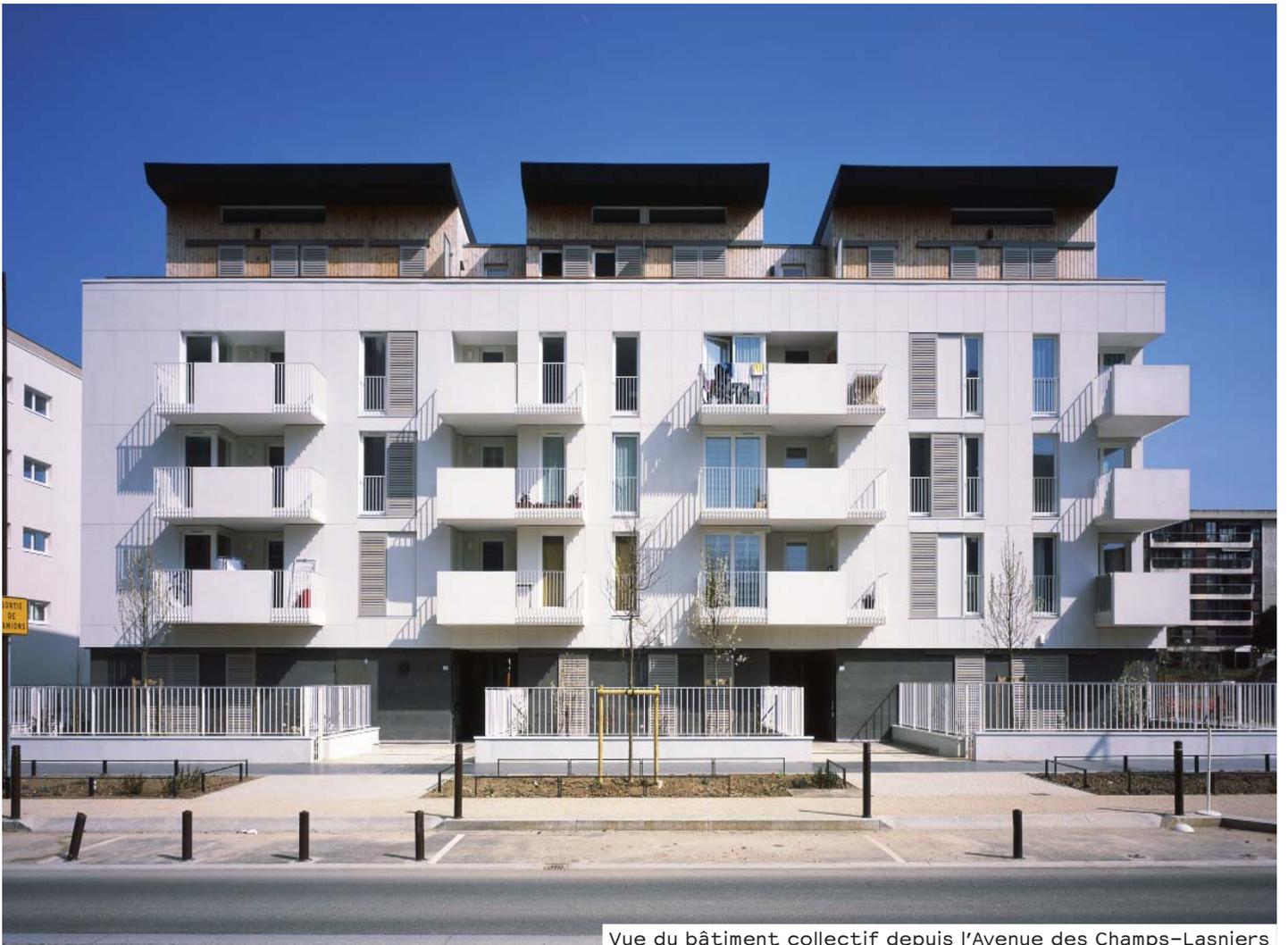
Vue intérieure



Vue des maisons de ville



Coeur d'ilot



Vue du bâtiment collectif depuis l'Avenue des Champs-Lasniers



Vue intérieure



Vue du coeur d'îlot



Vue des maisons de ville





50 LOGEMENTS PLUS
93290 TREMBLAY EN FRANCE
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : SAGE-SEM DE TREMBLAY
 MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
 COÛT DES TRAVAUX : 3 125 205 € HT
 SHON : 3 638 M2
 BET/ECONOMISTE : SIBAT
 LIVRAISON : 2004

COMPOSITION URBAINE

Le projet se situe en limite du Vieux Tremblay, il fait partie d'un plan d'ensemble dessiné par Fuksas. Il s'agissait ici de faire coexister le patrimoine ancien réhabilité avec un programme de logements ayant une écriture architecturale contemporaine. Donc, afin de ne pas trop bousculer le paysage urbain environnant, le choix de maison à double pente a été pris. Situé en bordure de champ, sans contexte urbain limitrophe, le projet respecte le cahier des charges de la ZAC. Le projet rassemble 50 logements en 12 maisons réparties sur 4 îlots. Chaque maison rassemble de 2 à 6 logements. Cette typologie de logements intermédiaire à hauteur constante (R+1+combles) offre aux logements du rez-de-chaussée un cœur d'îlot planté. Les allées secondaires et l'implantation en quinconce des maisons permettent des échappées visuelles depuis la Route des Tournelles. Un mur en bois est monté en limite de cette route permettant ainsi de lier les 4 îlots, et de rendre homogène toute l'opération.

ARCHITECTURE

Les accès aux logements, aux parkings et locaux communs se font depuis les rues transversales. Les logements en rez-de-chaussée ont une entrée particulière, ceux du R+1 sont accessibles depuis un escalier extérieur. Chaque logement dispose soit d'un jardin en rez-de-chaussée, soit d'une terrasse à l'étage. Presque tous les logements sont traversants, le séjour ouvrant au sud. Les baies sont de manière générale toute hauteur. L'espace entrée-séjour-cuisine se dilate et offre non pas plusieurs petits espaces mais un grand espace, la cuisine pouvant s'ouvrir ou se fermer sur l'espace séjour. Les séjours à R+1 bénéficient d'une double hauteur sous comble.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Cette typologie, associée à un modèle qui ne répète pas, se révèle une alternative de choix entre la maison individuelle et la maison en bande. En ces années où nous cherchons des remèdes à l'étalement urbain, cette opération de logements intermédiaire pourrait être une réponse qualitative à ce problème. En outre, ces constructions ont été conçues pour consommer le moins possible d'énergie, une isolation par l'extérieure a été choisie, limitant ainsi les ponts thermiques, le bois en parements permet aussi une bonne isolation des maisons.





Vue intérieure

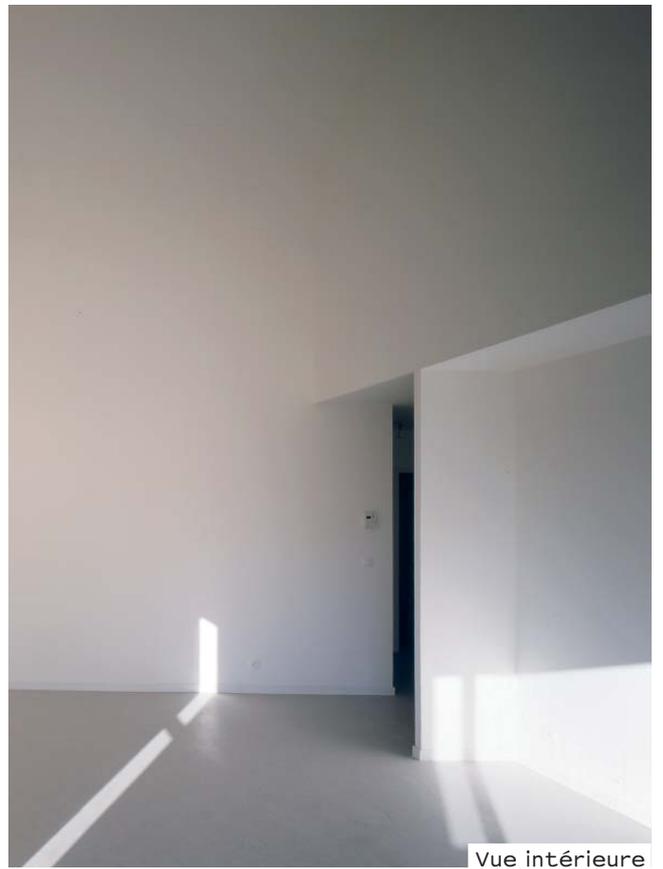


Vue depuis la route des Tournelles

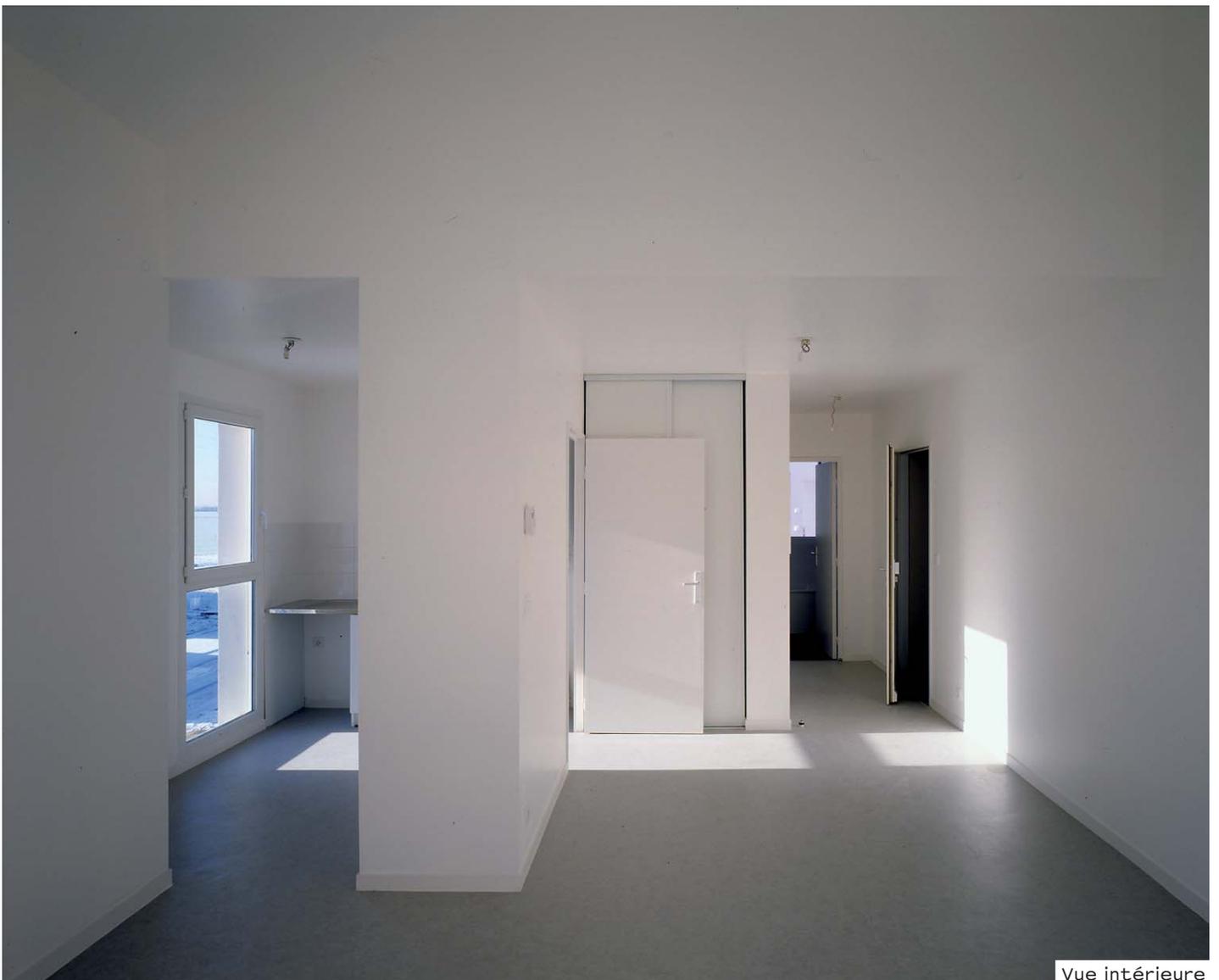




Vue des petits collectifs sur la route des Tournelles



Vue intérieure



Vue intérieure



Vue depuis une voie secondaire





20 LOGEMENTS PLI, 1 COMMERCE
109-111 RUE DE PATAY, 75013 PARIS
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : RIVP
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 1 798 898 € HT
SHON : 1 700 M²
BET/ECONOMISTE : SIBAT
LIVRAISON: 2001

COMPOSITION URBAINE

Cette opération est constituée de deux immeubles, un bâtiment sur rue de 6 niveaux abritant un commerce en rez-de-chaussée et un bâtiment sur cour de deux niveaux accueillant deux logements. L'opération reprend le principe d'alignement des parcelles voisines ainsi que leur typologie (corniches filantes et fenêtres verticales). Un attique en retrait sur deux niveaux permet au gabarit de l'immeuble de s'intégrer parfaitement avec ses voisins.

ARCHITECTURE

L'accès aux logements depuis la rue de Patay donne sur un 1er hall ouvert. Tout le reste du rez-de-chaussée sur rue est occupé par un commerce, semblable à la majeure partie des rez-de-chaussées de la rue. Une circulation extérieure mène vers les 2 logements (T3) se trouvant en fond de parcelle, sorte de petite maison individuelle. L'étage courant est constitué d'un T4, d'un T3 et d'un T2, deux petites cours permettent d'éclairer naturellement les pièces d'eau et ainsi de bien les ventiler. Le plus grand logement est traversant, les deux autres ont au minimum 2 orientations. Les logements sur cour dispose d'un balcon. Les deux derniers étages d'attique possèdent également un balcon ou une terrasse. Le corps du bâtiment est composé de matériaux nobles : béton préfabriqué poli et menuiseries en aluminium thermolaqué. L'écriture du bâtiment est sobre et épuré, le caepinage du béton préfabriqué a été dessiné précisément. Des volets battants blancs, protégés par des corniches, donnent l'impression, lorsqu'ils sont tous fermés d'un mur plein. Les deux étages d'attique en béton enduit gris sont finement ciselés permettant ainsi de dégager des petits balcons ouverts sur la rue. Une large terrasse occupe une partie du dernier étage et offre une vue dégagée sur les toits de Paris.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

La préfabrication des panneaux béton a facilité la rapidité de construction de l'édifice, ce matériau est en outre pérenne et ne demande aucun d'entretien spécifique. La plupart des logements ont plusieurs orientations permettant ainsi une bonne ventilation des espaces intérieurs. La bonne orientation du bâtiment (Sud-ouest, Sud-est) permet un bon ensoleillement, différents systèmes d'occlusion ont donc été mis en place (volets battants) pour assurer une bonne thermique d'été. Le peu d'espaces verts restant du fait de l'exiguïté de la parcelle a été planté de plusieurs arbres.

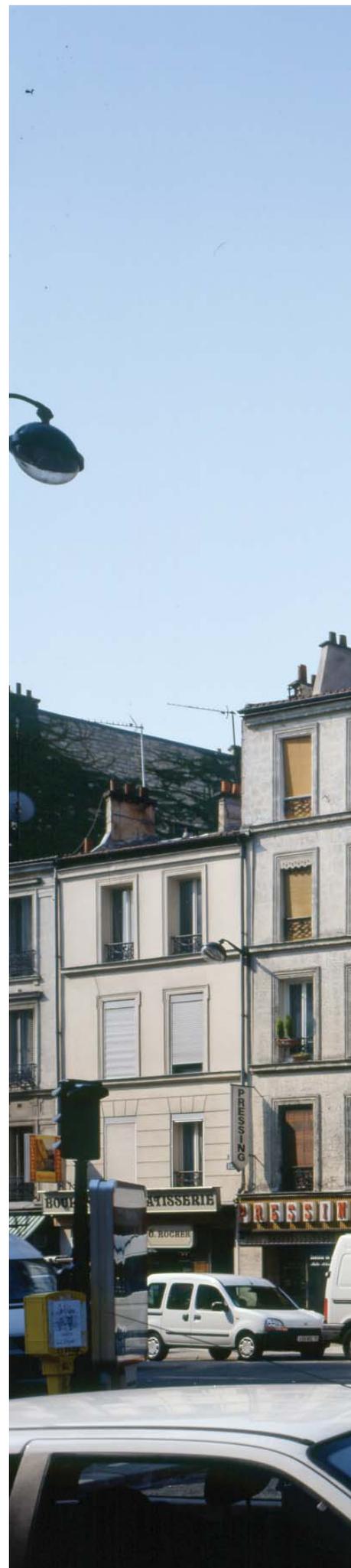




Vue du séjour d'un appartement traversant



Vue du balcon de coeur d'îlot





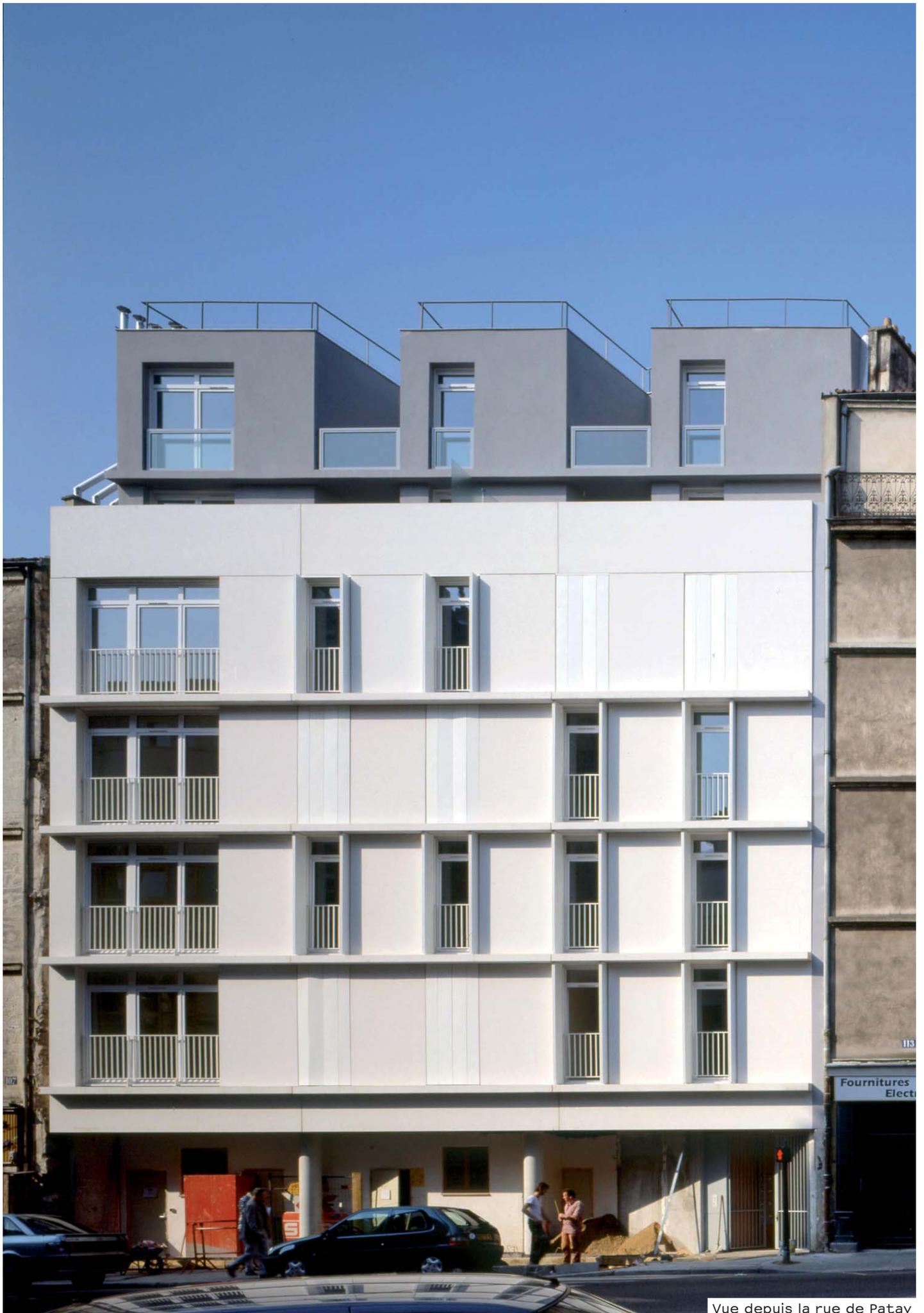
Vue depuis la rue de Patay tous volets ouverts



Vue intérieure



Vue intérieure



Vue depuis la rue de Patay





9 LOGEMENTS PLI –
1 LOCAL ASSOCIATIF ET DES COMMERCES
53-63 BOULEVARD NEY, 75018 PARIS
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : SIEMP
 MISSION ARCHITECTE : M2+A/2 STD/PEO
 COÛT DES TRAVAUX : 1 200 883 € HT
 SHON : 1 326 M²
 BET/ECONOMISTE : SIBAT
 LIVRAISON : 1998

COMPOSITION URBAINE

Le site de ce projet se trouve sur une partie des Boulevards maréchaux dans le 18^{ème} arrondissement de Paris. Outre son emplacement bruyant en limite de la capitale, la parcelle est étirée sur 70 mètres et assez fine (8 mètres au point le plus large, 4 mètres au point le plus fin). Ce terrain si particulier, en bout de parcelle, donne donc d'un côté sur le boulevard Ney et de l'autre sur une petite impasse bordée de petites maisons de ville donnant elle-même sur la petite ceinture (voies ferrées désaffectées). La petite tour de six logements du projet s'appuie sur un pignon haussmannien existant, un hall commun forme son rez-de-chaussée. Un socle abritant un local associatif et des commerces accessibles depuis le boulevard Ney occupe tout le reste de la parcelle. Trois maisons avec jardins sont posées sur ce socle, celles-ci s'ouvrent au Sud sur l'impasse. Chacune des maisons posées sur ce socle possède une entrée particulière donnant sur l'impasse. L'ensemble ainsi constitué reprend les deux échelles du tissu urbain environnant.

ARCHITECTURE

La façade du collectif à R+7 sur le boulevard Ney en béton enduit a été conçue comme un écran, seules de petites ouvertures horizontales donnant sur les pièces d'eau sont dessinées, permettant ainsi de réduire l'impact du bruit routier environnant. Une faille verticale sur toute la hauteur du bâtiment permet d'éclairer naturellement les paliers d'étages et ainsi de marquer la verticalité de l'édifice. Le hall commun entièrement vitré offre une percée visuelle sur l'impasse depuis le boulevard. Tout le socle est constitué de pierres collées Pillaguri, pierre inspirée des ardoises norvégiennes dont elles prennent le nom. Cette pierre est aussi utilisée comme joint entre le bâti haussmannien et le collectif. Sur le socle sont posées les 3 maisons, 3 coques pleines habillées de zinc formant elles aussi écran. Le joint entre le socle et les maisons est marqué par des châssis fixe horizontaux. Ces petites maisons en duplex (T4 ou T5) s'ouvrent donc principalement sur l'impasse au sud et possèdent de larges terrasses à usage privées. Des passerelles métalliques créent le lien entre les maisons.

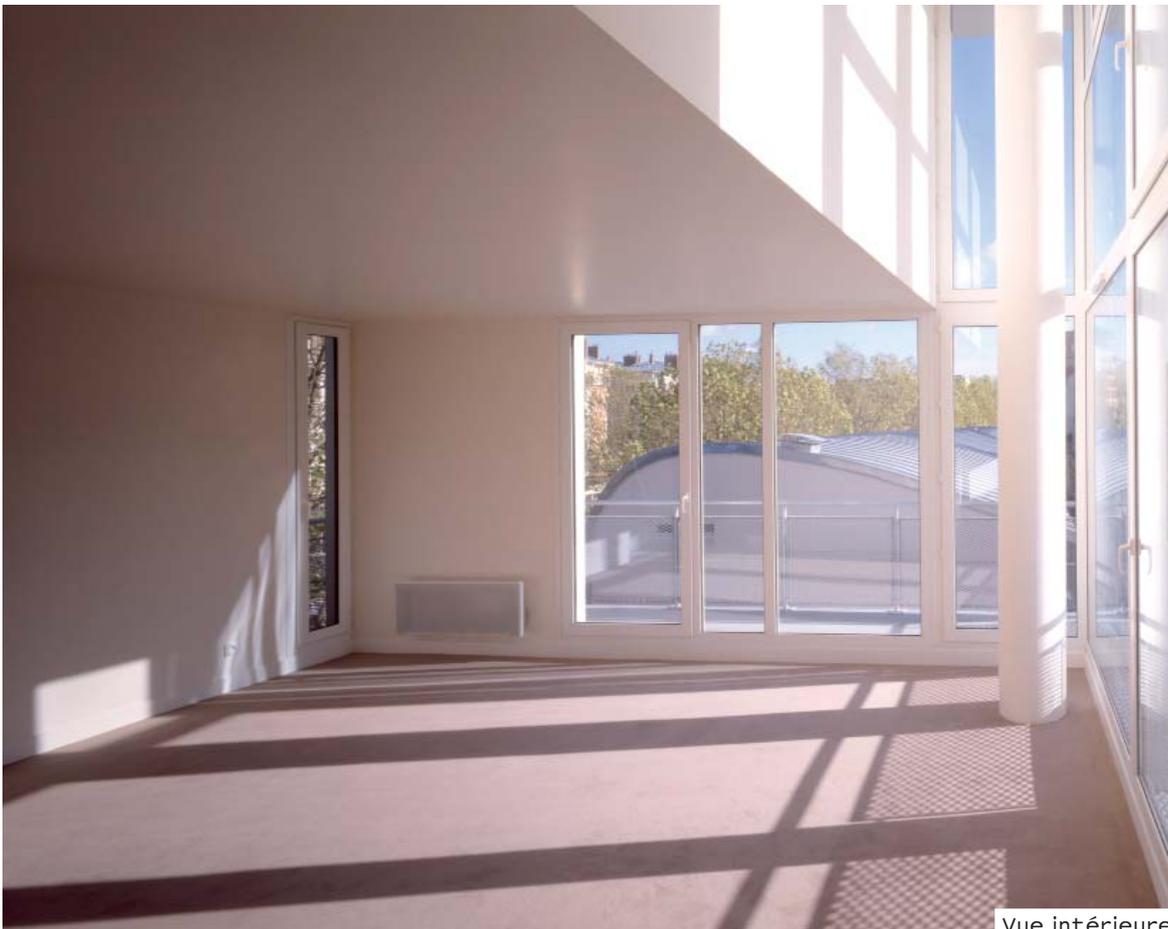
QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Etant donné l'emplacement du site, nous avons essayé de donner aux logements un certain confort acoustique tout en conservant des espaces extérieurs agréables. Ceci est passé par le choix de châssis performants, d'une orientation des ouvertures vers l'impasse, et la création de murs le moins percé possible sur le boulevard. Ce projet révèle aussi une intégration harmonieuse avec son environnement, par la création d'un immeuble dans la continuité du bâti ainsi que par l'implantation de petites maisons sur socle en vis-à-vis des maisons de ville se situant dans l'impasse.





Vue intérieure d'une maison



Vue intérieure



Vue proche depuis le Boulevard Ney



Vue depuis l'impasse



Vue depuis une terrasse



Vue depuis une terrasse



Vue depuis le Boulevard Ney





113 LOGEMENTS SOCIAUX

57100 THIONVILLE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : OPHLM DE THIONVILLE

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 5 141 343 EUROS HT

SHON : 10 245 M²

BET : SIBAT

LIVRAISON : 1998

COMPOSITION URBAINE

Ce projet de 113 logements situé à Thionville, dans la Moselle (57), s'implante sur un large axe urbain. Il semblait important de maintenir cet axe déjà établi, pour conserver un lien avec le centre-ville. Nous avons donc implanté un bâtiment longiligne, de hauteur réduite (R+3), aligné aux constructions environnantes, en retrait de la voirie permettant ainsi l'installation d'un parvis planté. Des portiques sur 2 niveaux offrent des échappées visuelles sur le cœur d'îlot, occupé par un parking paysagé. Le paysage environnant a beaucoup inspiré les plantations des espaces extérieurs, notamment les vergers, figure paysagère riche de cette région. Nous retrouvons à l'est une barre perpendiculaire à l'allée Bel-Air qui vient clôturer la parcelle. Afin de diversifier les échelles et les typologies, des logements individuels superposés sont implantés sur la rue du château Jeannot.

ARCHITECTURE

Les plans de tous les logements ont été conçus de façon à offrir le maximum de vues et un minimum de circulations. Les cages d'escaliers et coursives extérieures accessibles depuis le cœur d'îlot mènent aux logements. Ceux-ci possèdent un balcon ou une terrasse, et chacun dispose au minimum d'une double orientation. Les logements individuels superposés à R+2 situé au Nord-est sont constitués d'un duplex à RDC et R+1, et d'un simplex situé à R+2. Celui-ci est accessible directement depuis le parking et est distribué par un escalier privatif.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le projet dessiné s'intègre harmonieusement avec son environnement. La plupart des logements sont traversants permettant ainsi une bonne ventilation. La mise en place d'espaces verts en pleine terre et la plantation de nombreux arbres de hautes tiges apportent une qualité de vie aux habitants.





Vue depuis le coeur d'îlot



Vue des logements individuels superposés

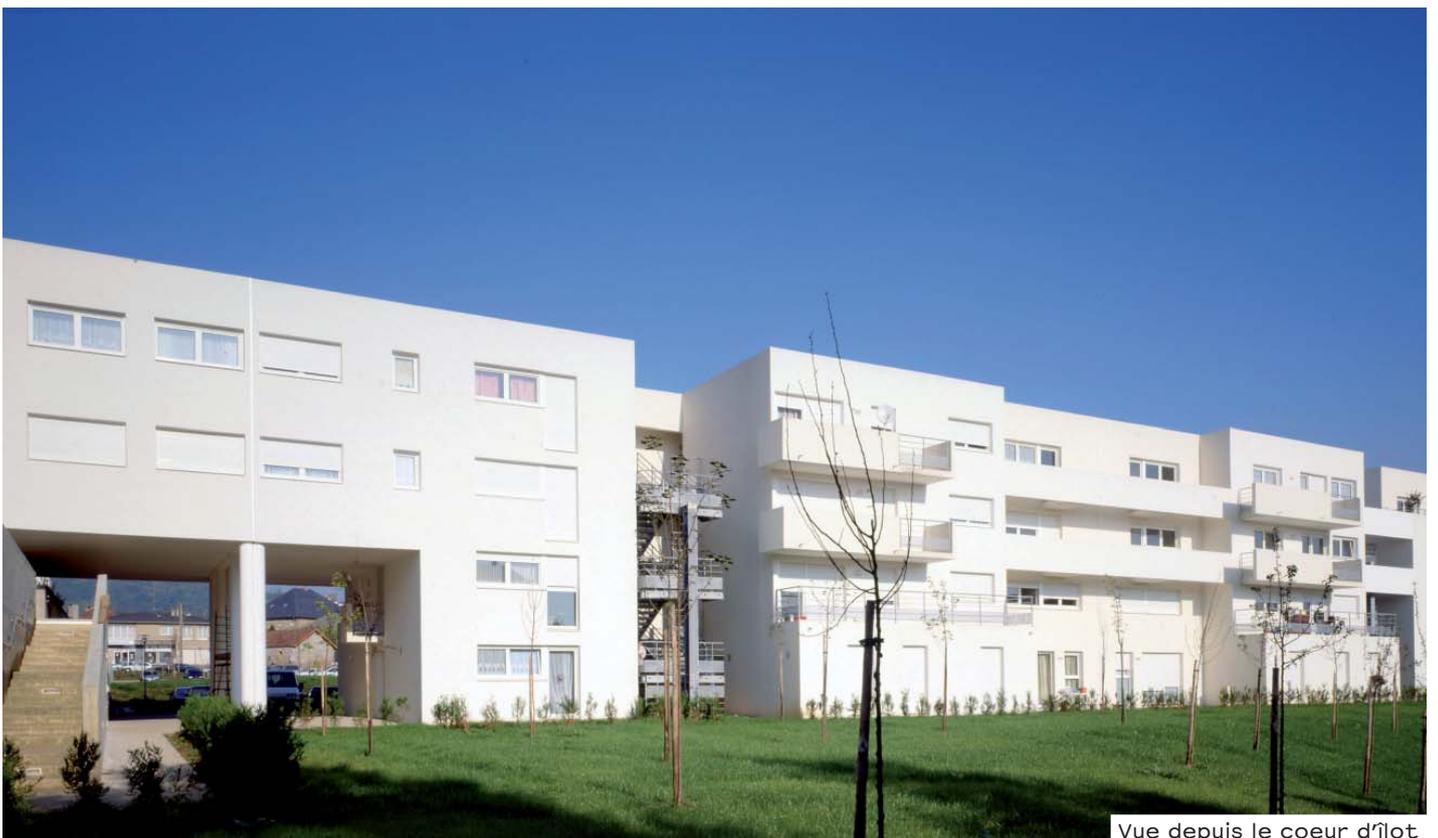




Vue depuis l'allée Bel-Air



Vue depuis les coursives intérieures



Vue depuis le coeur d'îlot



Vue depuis l'allée Bel-Air





11 LOGEMENTS

67 RUE DU THÉÂTRE, 75015 PARIS

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

PRIX DE LA PREMIÈRE OEUVRE COGEDIM 1989

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : COGEDIM

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 1 547 358 € HT

SHON : 1 350 M²

BET : INGÉNIEUR STRUCTURE

LIVRAISON : 1992

COMPOSITION URBAINE

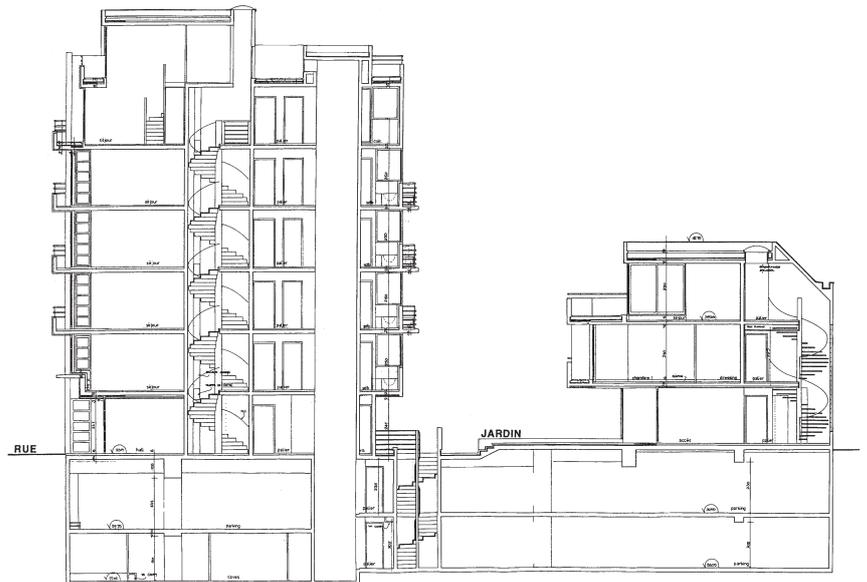
Situé en plein cœur du XV^{ème} arrondissement de Paris, cette opération reprend le principe d'implantation des parcelles voisines: un bâtiment sur la rue, un jardin et un bâtiment sur cour. La façade sur rue s'accorde avec les retraits et les avancées des bâtiments mitoyens pour créer une unité. Ce traitement de la façade sur rue en différents plans est induit par le retrait de près de 3 mètres de l'un des bâtiments mitoyens par rapport à l'alignement de la rue du Théâtre.

ARCHITECTURE

L'accès à l'immeuble est légèrement camouflé derrière un mur en marbre blanc, élément structurant de la façade. Un hall traversant occupe la partie centrale du RDC, et ouvre sur le jardin intérieur situé entre le bâtiment sur rue et le bâtiment sur cour. Trois petits logements occupent ce RDC (2 T1 en fond de parcelle et 1 T2 sur rue). L'étage courant est constitué, d'un T4 et d'un T2, tous deux sont traversants et dispose d'un balcon. Des petits studios occupent l'immeuble en fond de parcelle. Les 2 derniers niveaux formant l'attique de l'immeuble sur rue accueillent 2 duplex, disposant de larges terrasses à chacun de leurs niveaux. Toutes les pièces de nuits disposent de volets coulissants extérieurs, toutes les cuisines sont éclairées naturellement. L'ensemble des appartements se caractérise par des fenêtres toute hauteur à galandage. La façade sur rue affiche des matériaux pérennes: les bacons sont habillés de pierre de Beauval, Les murs extérieurs en pierre de Cardoso, et enfin l'élément marquant la verticalité est en marbre Bianco Sivec. Les parties communes arborent des matériaux chaleureux: pierre sauvage Buxy et parquet en chêne.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Le projet dessiné s'intègre harmonieusement avec son environnement. La plupart des logements sont traversants permettant ainsi une bonne ventilation. La bonne orientation et les systèmes d'occultation mis en place favorisent la bonne thermique d'été.



plan du rez-de-chaussée



Vue depuis le séjour d'un appartement de l'immeuble sur cour



Vue de la façade de l'immeuble sur cour





Vue depuis la rue du Théâtre



Escalier de l'immeuble sur cour



Vue de l'accès principale rue du théâtre



Façade sur cour



LOGEMENTS

principaux concours



2011

76100 ROUEN

36 LOGEMENTS COLLECTIFS

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : ROUEN HABITAT

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 3 981 250 € HT

SHON : 3 326 M²

BET : SIBAT



2011

94550 CHEVILLY-LARUE

36 LOGEMENTS COLLECTIFS + ÉQUIPEMENT PUBLIC

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : VALOPHIS HABITAT

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 4 317 000 € HT

SHON : 3 736 M²

BET : SIBAT



2011

94550 CHEVILLY-LARUE

39 LOGEMENTS ET 400M² COMMERCES

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : VALOPHIS HABITAT

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 4 223 000 € HT

SHON : 3 439 M²

BET : SIBAT



2010

94520 MANDRES-LES-ROSES

36 LOGEMENTS

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : VALOPHIS HABITAT

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 3 875 000 € HT

SHON : 2 835 M²

BET : SIBAT



2009

94450 LIMEIL-BREVANNES

25 MAISONS DE VILLE + 34 LOGEMENTS COLLECTIFS

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : LOGIAL OPH

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 6 512 000 € HT

SHON : 4 613 M²

BET : SIBAT



2008

113 LOGEMENTS

92160 ANTONY

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : OPH D'ANTONY

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 12 655 000 € HT

SHON : 8 867 M²

BET : SIBAT



2008

70 LOGEMENTS

37000 TOURS

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : OPAC DE TOURS

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 6 075 000 € HT

SHON : 5 400 M²

BET : SIBAT



2008

80 LOGEMENTS

67000 STRASBOURG

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : OPH DE STRASBOURG

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 7 155 000 € HT

SHON : 6 800 M²

BET : SIBAT



2006

72 LOGEMENTS

76600 LE HAVRE

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PRIVÉE : IMMOBILIÈRE BASSE-SEINE

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 5 741 000 € HT

SHON : 5 850 M²

BET : SIBAT



2006

114 LOGEMENTS

94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : OPAC DE PARIS

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 12 741 000 € HT

SHON : 11 916 M²

BET : SIBAT

ÉQUIPEMENTS

principales réalisations



CITE MIXTE REGIONALE (COLLÈGE/LYCÉE) GABRIEL FAURÉ
75013 PARIS
LAURÉAT DU CONCOURS /
CONSTRUCTION NEUVE/EXTENSION-RESTRUCTURATION

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CONSEIL RÉGIONAL IDF
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 25 463 000 € HT
SHON : 14 000 M²
LIVRAISON : 2017



LYCÉE TECHNIQUE DE PRONY
92600 ASNIÈRES
LAURÉAT DU CONCOURS/CONSTRUCTION NEUVE /
ONSTRUCTION NEUVE/EXTENSION-RESTRUCTURATION

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CONSEIL RÉGIONAL IDF
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 23 557 736 € HT
SHON : 5 500 M² + 5 600M² (SUR 2 SITES)
LIVRAISON : 2015



COLLÈGE FRANÇOIS GRUDÉ
72160 CONNERRÉ
LAURÉAT DU CONCOURS / EXTENSION - RESTRUCTURATION

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE: CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SARTHE
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 8 332 000 € HT
SHON : 5 700M²
LIVRAISON : 2012



COLLÈGE CLAUDE MONET
77600 BUSSY SAINT GEORGE
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CONSEIL GÉNÉRAL 77
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 8 940 000 € HT
SHON : 5 700 M²
LIVRAISON : 2009



MAISON DE L'ENFANCE HQE
93230 CITÉ MARCEL CACHIN ROMAINVILLE
LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : MAIRIE DE ROMAINVILLE
MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE
COÛT DES TRAVAUX : 2 025 000 € HT
SHON : 780 M²
LIVRAISON : 2009



COLLEGE 450 JEAN MOULIN (EXTENSIBLE A 600-650)

35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CG ILLE ET VILAINE

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 6 065 302 € HT

SHON : 4850 M²

LIVRAISON : 2002



MÉDIATHÈQUE

94380 BONNEUIL SUR MARNE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : VILLE DE BONNEUIL

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 3 582 552 € HT

SHON : 2600 M²

LIVRAISON : 2000



CITE MIXTE REGIONALE (COLLÈGE/LYCÉE) GABRIEL FAURÉ

75013 PARIS

LAURÉAT DU CONCOURS/

CONSTRUCTION NEUVE/EXTENSION-RESTRUCTURATION

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CONSEIL RÉGIONAL IDF

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 25 463 000 € HT

SHON : 14 000 M² (9 000 M² REHA + 5 000 M² NEUF) SU : 10 283 M²

BET : SIBAT

PAYSAGISTE : JEAN-MICHEL RAMEAU

ACOUSTICIEEN : J-P LAMOUREUX / BET CUISINE : NOVOREST

LIVRAISON : 2017

COMPOSITION URBAINE

Rue de la Vistule : Le projet s'implante majoritairement à l'alignement sur 3 niveaux (R+2), depuis le volume des logements à R+6 jusqu'à celui de l'amphithéâtre à R+2, à l'angle de l'avenue de Choisy.

Avenue de Choisy : Le plan de façade de référence reste celui de l'actuel volume du lycée, très en retrait de l'alignement. Devant ce plan et afin de structurer de manière urbaine l'espace tout en créant un signal fort à l'angle Choisy-Vistule, trois volumes sont construits jusqu'à l'alignement:

- 1 - Au Nord, le bâtiment collège se poursuit jusqu'à l'avenue de Choisy et permet ainsi sa découverte depuis l'espace public. Il n'est plus caché dans la cour, mais se donne à voir.
- 2 - Vers le centre, un volume à rez-de-chaussée abrite les locaux des professeurs du lycée et le Service Médico-social autour d'un patio planté.
- 3 - A l'angle Choisy-Vistule, l'amphithéâtre crée une dynamique par son volume sur 2 niveaux qui suit la forme des gradins qu'il contient. Sa façade largement vitrée sur la rue ouvre une fenêtre sur la ville.

ARCHITECTURE

La possibilité nous est ici offerte de transformer un site vétuste et triste en une Cité Mixte Régionale attrayante et fonctionnelle. Pour ce faire, le site a été recomposé sur la base des éléments bâtis conservés.

Le collège : Afin de rendre celui-ci plus agréable et de supprimer l'effet « barre » et le couloir trop long, le bâtiment est divisé en trois parties, séparées par des patios plantés et des escaliers d'accès à l'étage (aux étages pour l'escalier encloisonné).

Le lycée : Le bâtiment existant est restructuré et une extension par une partie nouvelle est créée rue de la Vistule. En plus des locaux du lycée, ce bâtiment en « L » abrite également, l'administration et le hall du collège, la Vie Scolaire Encadrement du collège, le Service Médico-social, le CDI du collège, une grande salle de réunion et l'amphithéâtre (locaux d'accueil).

La restauration : La cuisine et ses annexes, rue de la Vistule, sont desservies par une zone de livraison située sur le trottoir. Les locaux de travail sont tous éclairés naturellement par châssis ou éclairage zénithal. Les salles de restaurant à l'étage sont accessibles depuis la cour.

Les logements de fonction : Les logements de fonction de la CMR se situent dans la partie la plus à l'Ouest rue de la Vistule, en recouvrement du pignon de la barre de logements existante.

Le gymnase : Au fond de la cour : il est rhabillé de neuf à l'intérieur et à l'extérieur et son fonctionnement est amélioré (accessibilité, circulations et vestiaires)

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Plan Climat de Paris, RT2012

Toiture terrasse végétalisée sur l'ensemble du projet.

Mise en place de structure indépendante en débord de façade Sud avec intégration des stores à lames orientables déportés de la façade et une jardinière au dessus, permettant de gérer l'ensoleillement et l'hygrométrie.

Eclairage zénithal sur l'ensemble des circulations du projet.











LYCÉE TECHNIQUE DE PRONY – HQE

92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE /

CONSTRUCTION NEUVE/EXTENSION-RESTRUCTURATION

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CONSEIL RÉGIONAL IDF

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 23 557 736 EUROS HT

SHON : 5 500 M² + 5 600M² (DEUX SITES)

BET : TPFI (EX-BETEREM)

PAYSAGISTE : JEAN-MICHEL RAMEAU

ACOUSTICIEEN : JEAN-PAUL LAMOUREUX

LIVRAISON : 2015

COMPOSITION URBAINE

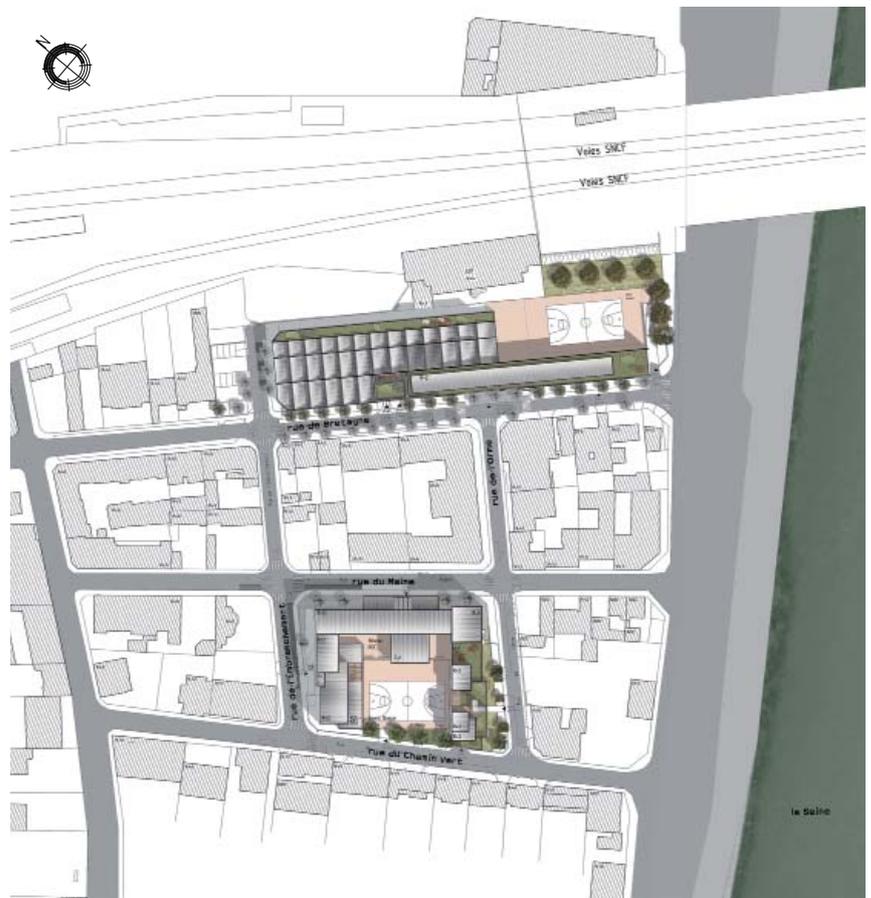
Créer un lycée avec de l'existant (site Maine) et du neuf (site Bretagne) sur deux sites différents et réaliser un ensemble architectural cohérent et homogène dans le respect d'une enveloppe financière, telles ont été les principales idées à la base du travail de ce projet. **Du neuf** : La volumétrie d'ensemble se caractérise par sa simplicité : une partie ateliers, stockage, livraison éclairée par un système de sheds au Nord-Ouest du terrain et un bâtiment à R + 2 sur parking comportant le hall, les locaux de vie scolaire et d'enseignement le long de la rue de Bretagne. Le hall, situé en position centrale dans le bâtiment se trouve placé dans l'axe de la rue de l'Orme, ce qui permet une relation facile avec le site Maine. La création d'un front bâti de 14 mètres de haut dans sa partie la plus haute et d'environ 9 mètres dans sa partie basse (ateliers) construit la rue de Bretagne de manière plus homogène en se rapprochant des volumes présents de l'autre côté de la rue (R+2 à R+6). **De l'existant** : Le bâtiment s'organise comme aujourd'hui en U autour d'une cour orientée Sud-Ouest. Au l'Est se trouvent les logements de fonction à R + 3. L'accès à l'établissement est requalifié et l'ensemble des locaux existants totalement restructuré. Afin de créer une uniformité, le soubassement est traité en béton préfabriqué texturé, toute la façade du bâtiment restructuré est habillée de bois. Seuls les logements se démarquent avec un habillage en béton préfabriqué blanc.

ARCHITECTURE

Le choix architectural et technique s'est porté sur une isolation par l'extérieur pour le site Maine, avec un revêtement HQE : le bois, type pin douglas de classe 3. Les sous-sols ne sont occupés que par des parkings et un vide sanitaire. Un soubassement béton permet de marquer le bas du bâtiment. Les accès et halls des deux sites sont traités de manière similaire : escalier extérieur abrité et monte-handicapés, sortie vers la cour et le préau de plain-pied depuis le hall (cours surélevées partiellement pour Maine et totalement pour Bretagne). Les matériaux (béton, bois et zinc) créeront une écriture architecturale similaire permettant également une identification visuelle entre les deux sites. Par ailleurs, le traitement des ateliers en charpente bois lamellé-collé et habillage bois participe à rapprocher la manière dont est fabriqué un lieu et ce que l'on y apprend. Il s'agit également ici de valoriser une activité par une mise en œuvre moderne et actuelle du bois. Béton autoplaçant teinté dans la masse (murs en élévation) ou béton préfabriqué texturé (socle) pour les nouveaux bâtiments, toitures zinc et toitures terrasses végétalisées se retrouveront également dans la mise en œuvre des matériaux sur les deux sites.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Les 14 cibles de la démarche HQE sont respectées à des degrés différents suivant les exigences de la maîtrise d'Ouvrage.





Vue depuis la cour sur CDI



Auvent de la cour



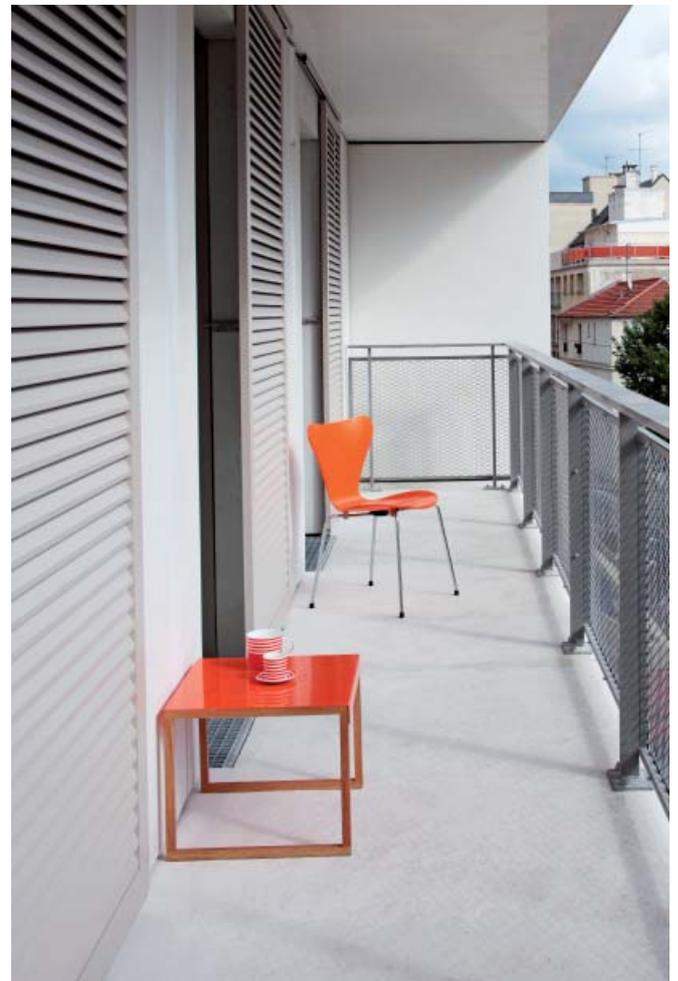
jeu de volumes de bois

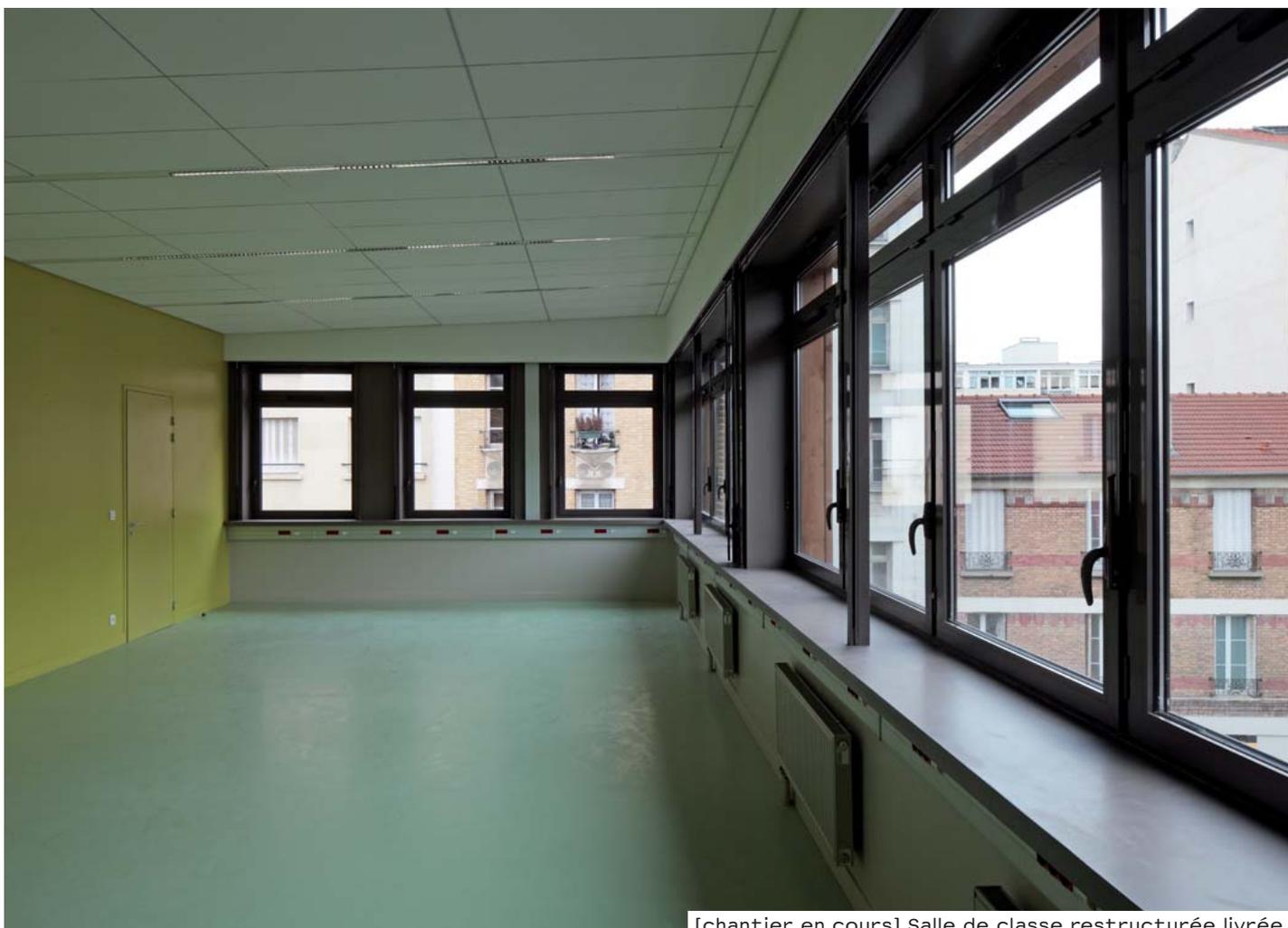


Entrée du site Maine

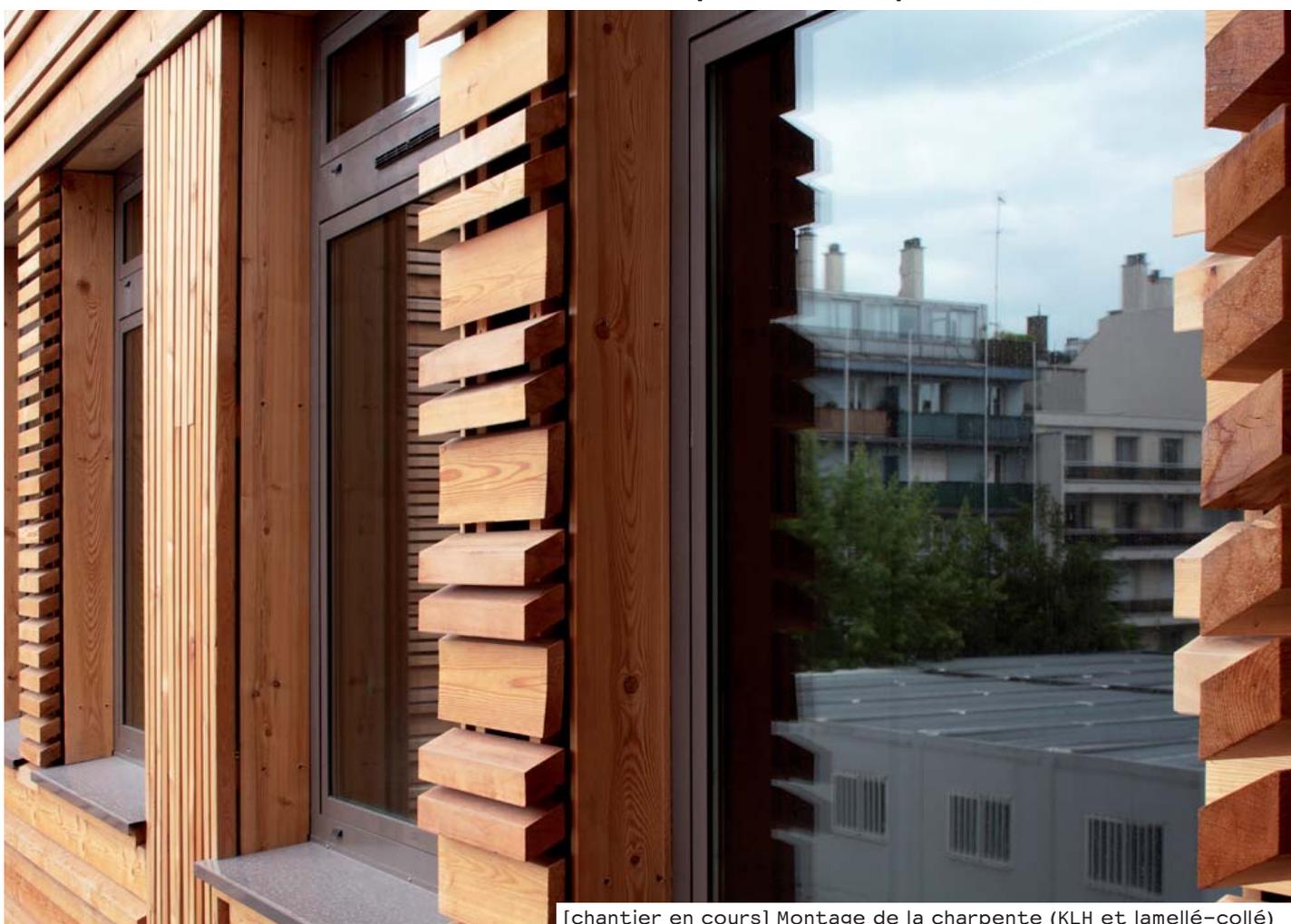


Logements du site Maine





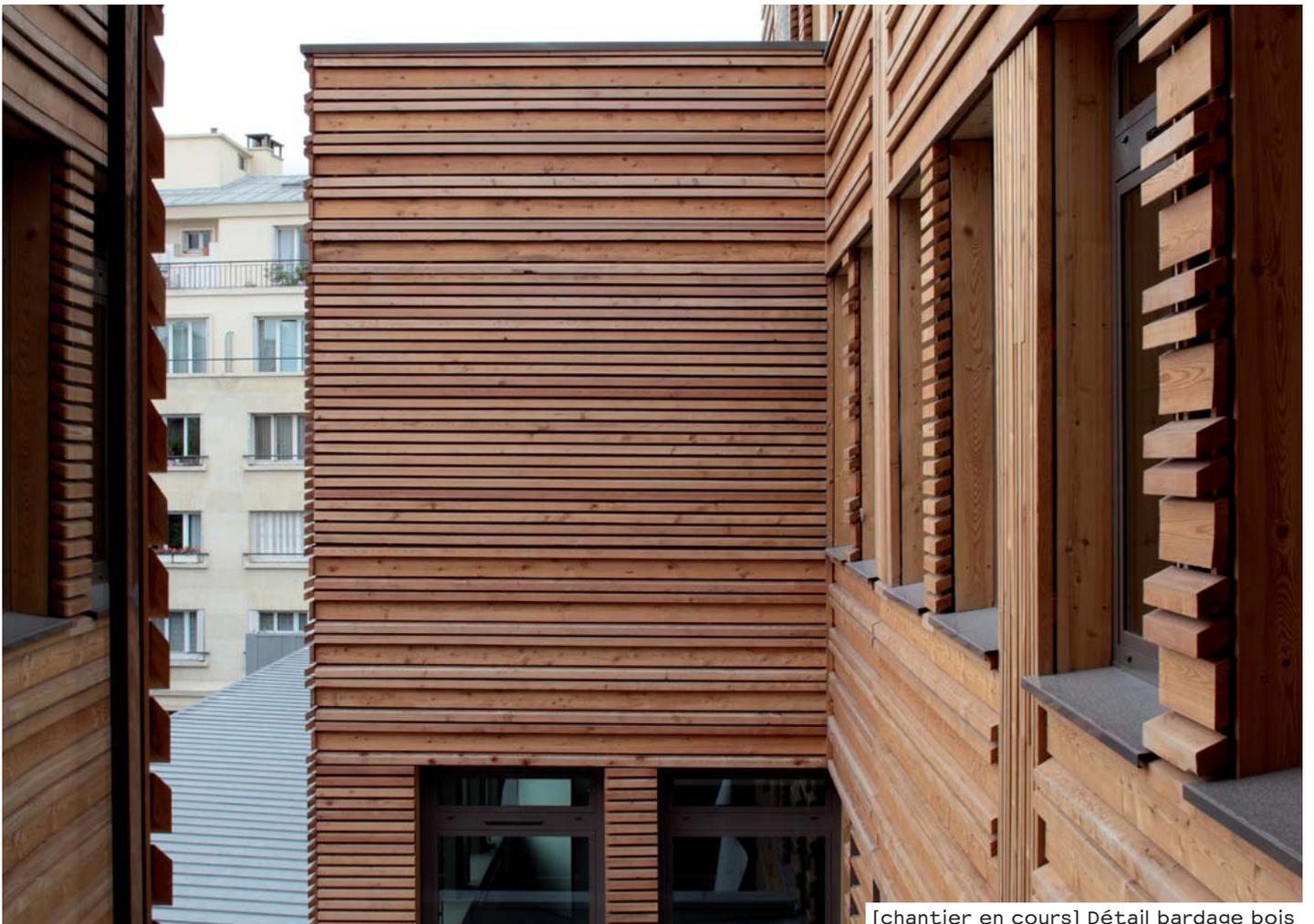
[chantier en cours] Salle de classe restructurée livrée



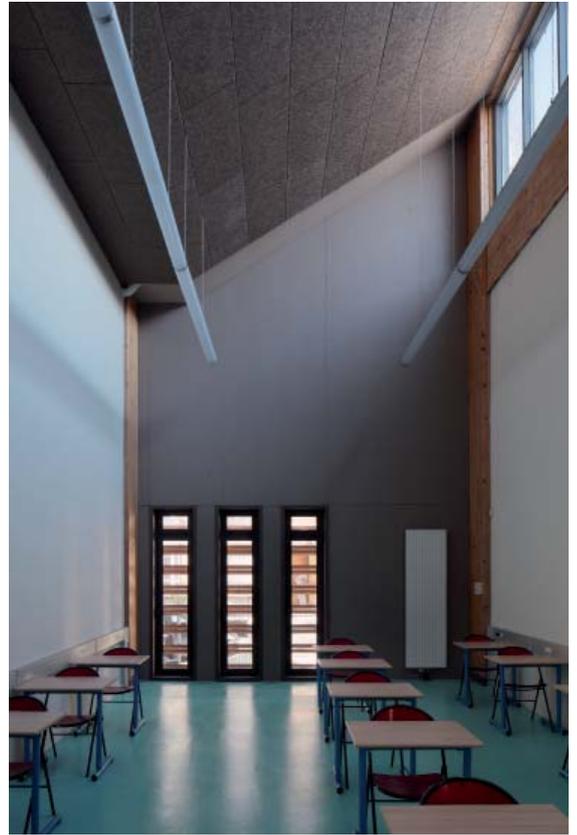
[chantier en cours] Montage de la charpente (KLH et lamellé-collé)



[chantier en cours] Circulation restructurée livrée



[chantier en cours] Détail bardage bois



vue des ateliers

Atelier structure bois – construction bois



Atelier structure bois – construction bois



Atelier structure bois – construction bois



**COLLÈGE 750 FRANÇOIS GRUDÉ – RT2005 –10%
72160 CONNERRÉ**

LAURÉAT DU CONCOURS / EXTENSION-RESTRUCTURATION

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE: CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SARTHE

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 8 332 000 EUROS HT

SHON : 5 700M²

BET : SIBAT

PAYSAGISTE : JEAN-MICHEL RAMEAU

ACOUSTICIEEN : JEAN-PAUL LAMOUREUX

LIVRAISON : 2012



COMPOSITION URBAINE

Ce projet situé à Connerré, berceau de la rilette en Sarthe, est une extension-restructuration d'un collège en structure métallique de la fin des années 60. L'extension a été implantée en retrait et parallèlement à l'Avenue Pasteur, axe peu passant et très pentu. Le bâtiment créé est encaissé permettant ainsi de se raccorder aux niveaux du bâtiment existant. Ce projet de collège a été pensé en termes d'intégration au paysage. La toiture du bâtiment créé, visible depuis le haut de l'avenue, est végétalisée permettant ainsi de la lier à la partie arborée de la cour. La façade sur rue, orienté Sud-Ouest, est traitée en mur rideau intégrant des cellules photovoltaïques. Le reste du bâtiment est habillé de béton préfabriqué matricé en soubassement et les étages sont en bardage acier thermolaqué couleur acier corten.

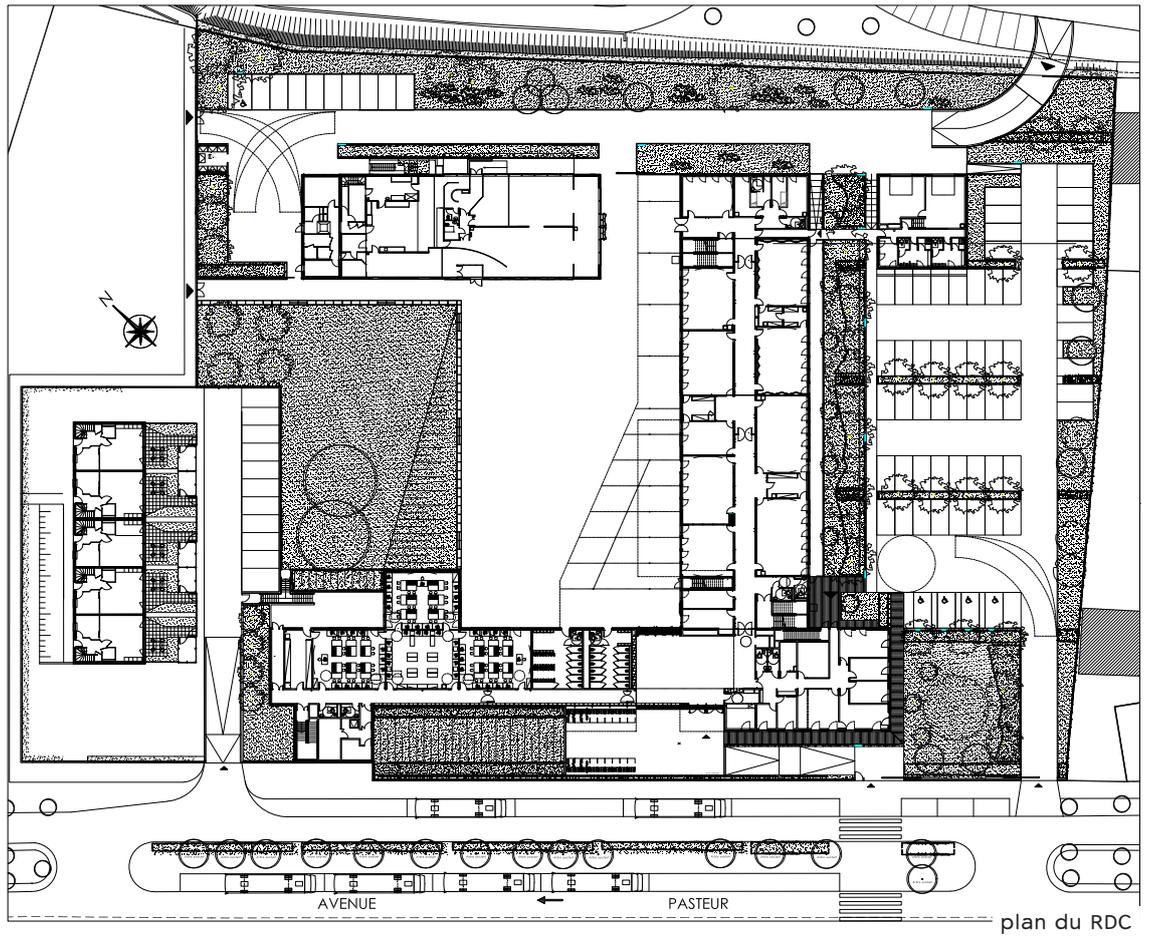
ARCHITECTURE

Le parti architectural s'articule autour de la restructuration du bâtiment d'enseignement existant. Seul le système constructif du bâtiment est conservé. Un vide est créé en façade Sud-Est au premier et deuxième étage, un patio planté y est créé, ce qui permet d'apporter de la lumière naturelle dans les circulations. La volumétrie du bâtiment existant est aussi modifiée par la création d'un volume en débord sur la façade donnant sur la cour, qui accueille le CDI. Au deuxième étage, une trémie a été percée, apportant ainsi de la lumière naturelle dans la circulation. Dans la cour, un préau est construit en structure métallique et couverture en polycarbonate. A l'intérieur, les trémies des escaliers sont agrandies pour des raisons d'accessibilité handicapée et de sécurité incendie. Les poteaux sont encoffré de façon rectiligne, créant des cloisons de 25 cm d'épaisseur qui d'intègrent un maximum de technique (électricité, pluviales, etc.) et favorisent la bonne acoustique de tout le bâtiment. Le collège se prolonge légèrement au nord-est et s'articule côté avenue Pasteur avec un nouveau bâtiment à R+1 qui reprend les mêmes altimétries de plancher pour des raisons de commodité de fonctionnement. A l'articulation des deux bâtiments se situe le hall du collège. Le parti architectural consiste donc à créer un ensemble fonctionnel qui se raccorde d'un point de vue altimétrique sur l'avenue Pasteur et sur les espaces extérieurs à l'intérieur de la parcelle. Le nouveau bâtiment (qui accueille les salles scientifiques) est construit parallèlement à l'Avenue Pasteur, il gère l'interface entre l'Avenue Pasteur et les espaces récréatifs. Un premier talus planté permet de rattraper le niveau du rez-de-chaussée existant (le long de l'avenue Pasteur) et un second de l'autre côté du bâtiment (sur la cour de récréation) de rattraper le niveau des espaces extérieurs et des arbres existants dont certains sont conservés.

QUALITE ENVIRONNEMENTALE

La qualité environnementale de ce bâtiment est matérialisée d'une part, par la création d'une façade qui intègre des cellules photovoltaïques et d'autre part, par le choix de toitures terrasses végétalisées et la récupération des eaux pluviales. Un mur rideau, composée de cellules photovoltaïques de 300m² produira près de 20 kWc d'électricité par an et sera reversé dans le réseau EDF. L'eau de pluie est récupérée, elle est utilisée pour l'arrosage des espaces extérieurs et pour les sanitaires élèves.



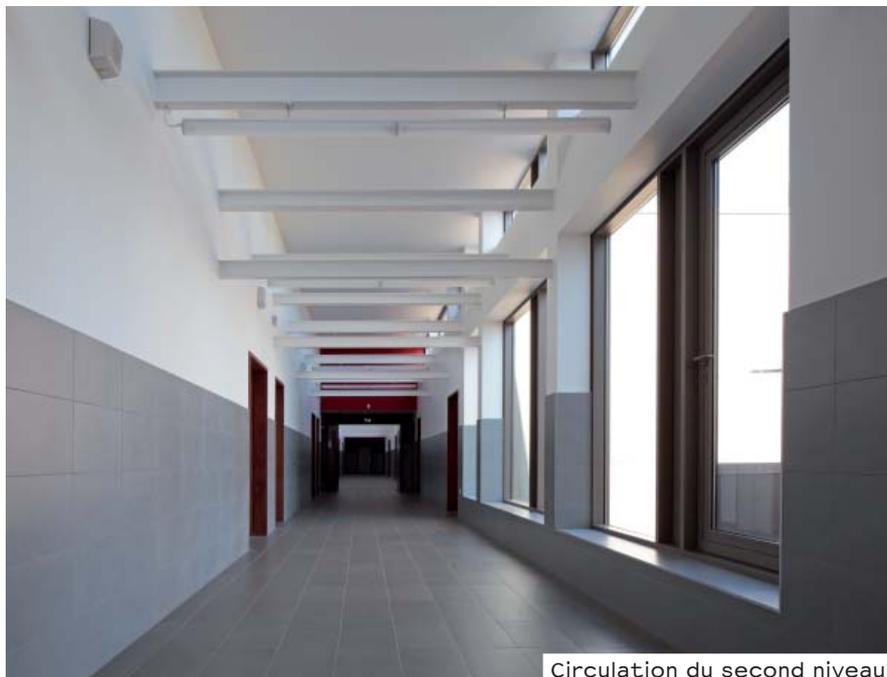




Façade principale



Vue depuis le bas de l'avenue Pasteur



Circulation du second niveau

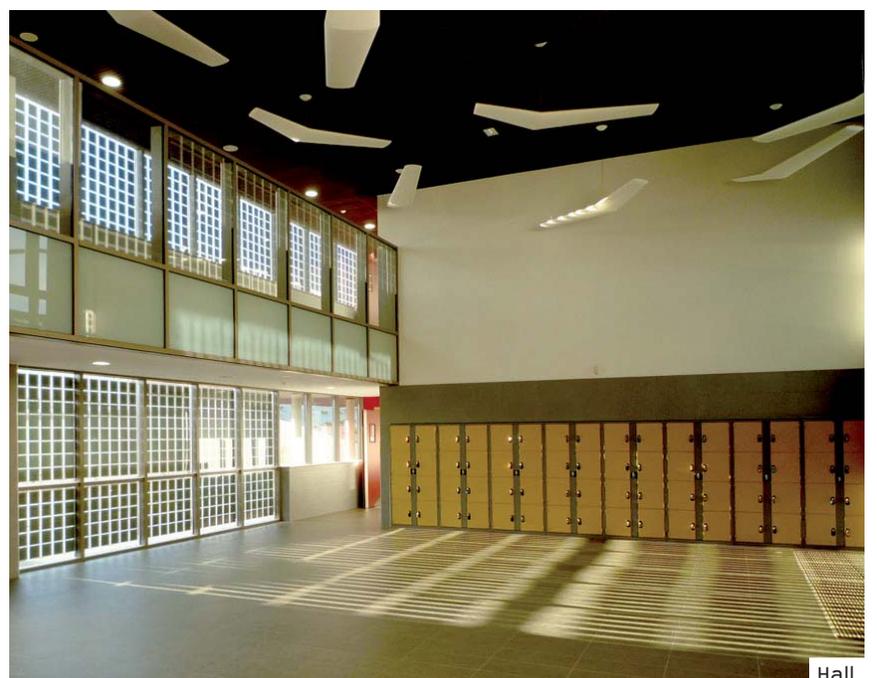




Façade photovoltaïque



Salle de classe



Hall



Vue depuis la cour de récréation (CDI/préau)



Vue depuis l'entrée des élèves





Façade donnant sur le parking des enseignants



Patio





COLLÈGE CLAUDE MONET

77600 BUSSY SAINT GEORGE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CONSEIL GÉNÉRAL 77

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 8 940 000 EUROS HT

SHON : 5 700 M²

BET : SIBAT

PAYSAGISTE : JEAN-MICHEL RAMEAU

ACOUSTICIEEN : JEAN-PAUL LAMOUREUX

LIVRAISON : 2010

COMPOSITION URBAINE

Le projet s'inscrit dans la trame générale du site environnant, son traitement en bande permet de conserver les percées visuelles des rues voisines et de faciliter son intégration dans le paysage. L'ensemble de l'opération joue sur la transparence en offrant des vues dégagées sur les espaces végétalisés. Cette disposition atténue l'impact visuel du bâtiment dans le paysage, un peu comme si les voies se poursuivaient au-delà du collège et que les classes bordaient celles-ci. Le corps de bâtiment principal en «L» monte à R + 1, et partiellement R+2 (logement du gardien) ce qui équivaut à la hauteur des maisons (R + 1 + combles). L'insertion dans le site s'effectue également par le choix des matériaux employés : béton autoplaçant clair et enduit couleur brique reprennent les tons employés à Bussy dans le traitement des maisons. Afin de marquer la spécificité de l'équipement certaines parties seront traitées en verre et panneaux menuisés colorés (galeries d'accès à la restauration, les locaux vie scolaire et le local vélos).

ARCHITECTURE

L'implantation des bâtiments se trouve en retrait de la rue. Le parvis ainsi créé permet l'installation du local vélo attenant à l'entrée des élèves et le parking enseignant à proximité de l'entrée de service. Le hall traversant, du parvis à la cour de récréation, est au centre du projet. Il donne accès directement à toutes les entités du collège, qu'elles soient administratives ou scolaires. Cette disposition en «bandes» permet d'optimiser le fonctionnement par rapport au programme tout en profitant au maximum des possibilités offertes par ce grand terrain, en travaillant le rapport du bâtiment avec son terrain d'assiette, en mélangeant et en mariant autant que possible le bâti et le végétal.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

La forte présence du végétal dans toute l'emprise du projet permet de relier harmonieusement cet équipement avec son environnement proche (champ et forêt). Un bassin de rétention est installé en fond de parcelle et la création d'une toiture végétalisée au premier niveau du collège contribue à l'arrosage des espaces extérieurs. Vu l'emprise du projet, la maîtrise des coûts de gestion des espaces verts a fait l'objet d'une attention particulière : couvrir sol, choix d'essences ne nécessitant pas de taille etc. De larges baies vitrées permettent un éclairage naturel des salles de classes, des stores extérieurs sur les façades Sud permettent aussi de limiter l'apport solaire en été. Une ventilation double flux est installée, ce système permet de limiter les pertes de chaleur inhérentes à la ventilation, il récupère la chaleur de l'air vicié extrait des salles et l'utilise pour réchauffer l'air neuf filtré venant de l'extérieur.

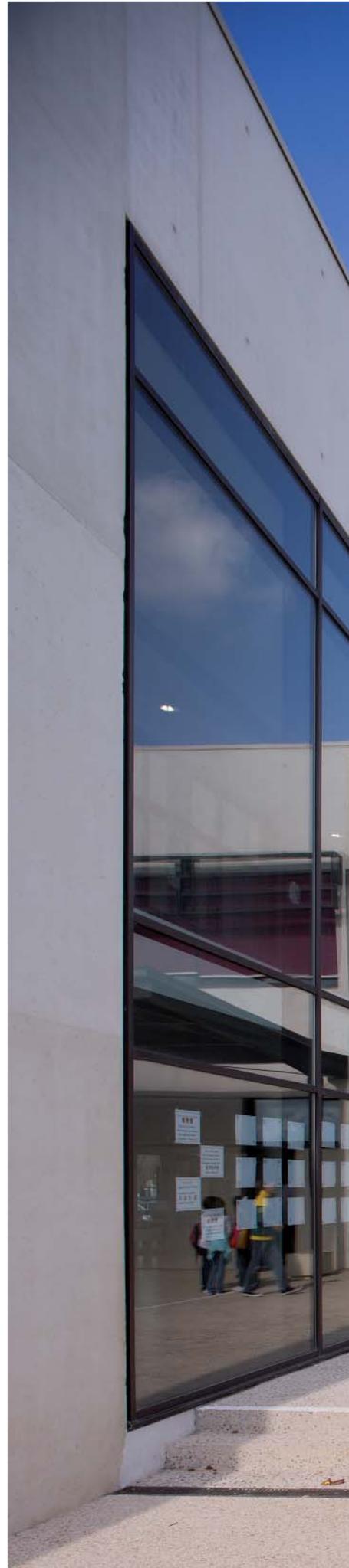




Logements de fonction



Vue de la cour de récréation depuis les espaces verts





Vue depuis la cour de récréation



Couloir d'accès au réfectoire



Espace paysagé





Hall



vue depuis la cour de récréation





MAISON DE L'ENFANCE HQE

93230 ROMAINVILLE, CITÉ MARCEL CACHIN

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : MAIRIE DE ROMAINVILLE

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 2 025 000 EUROS HT

SHON : 780 M²

BET : BETEREM

PAYSAGISTE : JEAN-MICHEL RAMEAU

LIVRAISON : 2010

COMPOSITION URBAINE

Au cœur de la Cité Cachin, située en vis-à-vis de la future médiathèque, la maison de l'Enfance s'inscrit dans l'idée d'une reconquête et d'une valorisation urbaine et sociale du lieu tout en créant un espace suffisamment sécurisé par rapport à l'extérieur. Les façades de «représentation» se trouvent au Nord-Est et au Nord-Ouest, tournées vers la future place publique de la tour. Les espaces de la Maison de l'enfance qui nécessitent d'être plus retirés (salles de jeux, salles de sommeil et, ateliers) sont, quant à eux, situés, soit au Sud-Ouest, protégés par le jardin d'enfants et la clôture, soit au Sud-Est, à l'écart des circulations publiques de la Plaine. Afin de garder un espace suffisamment grand pour une meilleure visibilité de la «plaine» de la Cité Cachin, le projet a été placé, au plus proche de la tour (14m de celle-ci) et à 22m du bâtiment H, dans le respect des règles de servitudes urbaines et de prospect.

ARCHITECTURE

Différents critères ont rendu évident le choix d'un projet compact: d'une part, il évite une trop grande emprise sur l'espace central de la Plaine, d'autre part, il répond au mieux au programme qui exige des liaisons physiques et visuelles ténues entre les deux principales entités spatiales du projet: la salle partagée et la halte-jeux. Enfin, sa forme compacte répond aux exigences de qualité environnementale du programme. Le projet présente une volumétrie simple : un bâtiment bas en forme de U sur lequel se pose une toiture métallique à double pente permettant un éclairage naturel abondant à l'intérieur du bâtiment. Ainsi, dans un esprit ludique, le bâtiment mêle la solidité des espaces périphériques bas traités en matériaux «lourds» (béton et brique) et la légèreté d'une toiture de zinc en forme d'ailes de papillon. La toiture est un élément essentiel du projet et a été véritablement traitée comme une cinquième façade. Les toitures terrasses sont végétalisées et entourent la toiture zinc, trouée par un patio qui agrémente l'espace intérieur.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

La création d'espaces avec des hauteurs sous faux-plafonds importantes, ajoutés à de grandes baies vitrées, un patio central, un éclairage naturel zénithal, des fenêtres intérieur qui créent des relation visuelles entre les différentes parties de la maison de l'enfance : tout ceci favorise la diminution de l'éclairage artificiel et augmente la qualité des espaces par un facteur luminosité important. D'autre part, le choix d'une isolation par l'extérieur permet de rendre le bâtiment performant thermiquement. La toiture zinc à double pente inversée récupère l'eau de pluie et permet donc l'arrosage des jardins extérieurs. D'un autre côté, une toiture terrasse végétalisée est installée au premier niveau. Celle-ci permet de faire de la rétention des eaux de pluie afin de mieux gérer le débit d'évacuation.





Vue depuis la Tour



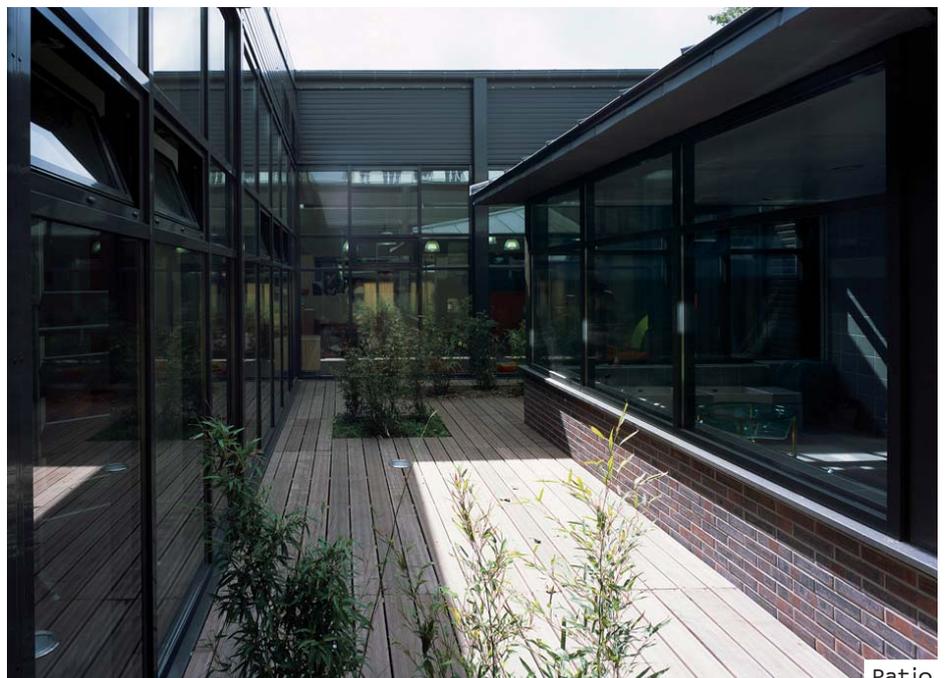
Vue de la salle partagée



Vue depuis la cour de récréation



Salle partagée



Patio



Salle jeu d'eau



Petite salle de restauration





COLLEGE 450 (EXTENSIBLE A 600-650)

35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CG ILLE ET VILAINE

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 6 065 302 EUROS HT

SHON : 4 850 M²

BET : SIBAT

PAYSAGISTE : JEAN-MICHEL RAMEAU

ACOUSTICIEEN : JEAN-PAUL LAMOUREUX

LIVRAISON : 2002

COMPOSITION URBAINE

La façade principale du collège est implantée en retrait de la rue dégagant ainsi un large parvis et marquant le lieu dans la ville. Un socle recouvert de schiste rouge forme le rez-de-chaussée de l'établissement et donne ainsi une unité à tout le bâtiment. Deux boîtes dissymétriques, l'une à R+1 en béton blanc longe le parvis, l'autre à R+2 habillé en bois marque l'alignement sur la rue au nord. Ces deux éléments significatifs du collège sont séparés par patio planté marquant l'entrée principale et le hall du collège. Une galerie vitrée en mezzanine au dessus du hall, relie ces deux volumes au premier étage.

ARCHITECTURE

Le collège est constitué globalement par trois volumes différenciés. Le premier abrite les espaces d'accueil, l'administration, les locaux des enseignants, une partie des locaux d'enseignements (sciences, technologie et informatique) et les locaux d'accompagnement à l'enseignement (CDI, etc.). Ces espaces s'articulent le long d'une vaste circulation centrale et de part et d'autre du patio planté. Le second volume s'élève sur deux niveaux le long de la voie transversale. Il regroupe les locaux d'enseignement général, d'arts plastiques et d'éducation musicale. Ce volume est traité en béton avec habillage bois à l'Est et au Nord, des brises soleil horizontaux en bois sont installés au Sud. Le troisième volume situé au dessus de l'entrée de service et de la partie Sud Est du socle abrite la demi-pension à l'étage, des locaux de services au rez-de-chaussée. Il est réalisé en béton blanc. La galerie vitrée située en mezzanine au dessus du hall, relie ces deux volumes au premier étage, et crée un espace en double hauteur.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'utilisation de matériaux pérennes et naturels a été préférée pour ce collège (pierre, bois). L'isolation par l'extérieur mise en œuvre limite les ponts thermiques. Le système de brise soleil en bois sur les façades Sud permet de maîtriser l'apport du soleil. La mise en place d'une toiture végétalisée sur les parties vues à R+1 permet de faire de la rétention d'eau de pluie, permet l'arrosage du patio et donne ainsi à voir depuis les salles de classe à l'étage un espace planté agréable.





Vue depuis le patio



Vue de la circulation principale



Vue de la façade principale



Hall



Vue de la cour de récréation depuis les espaces verts



Salle de restauration



Vue depuis la cour de récréation





MÉDIATHÈQUE

94380 BONNEUIL SUR MARNE

LAURÉAT DU CONCOURS / CONSTRUCTION NEUVE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : VILLE DE BONNEUIL

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 3 582 552 EUROS HT

SHON : 2 600 M²

BET : BERIM/SIBAT

PAYSAGISTE : JEAN-MICHEL RAMEAU

ACOUSTICIEEN : JEAN-PAUL LAMOUREUX

LIVRAISON : 2000

COMPOSITION URBAINE

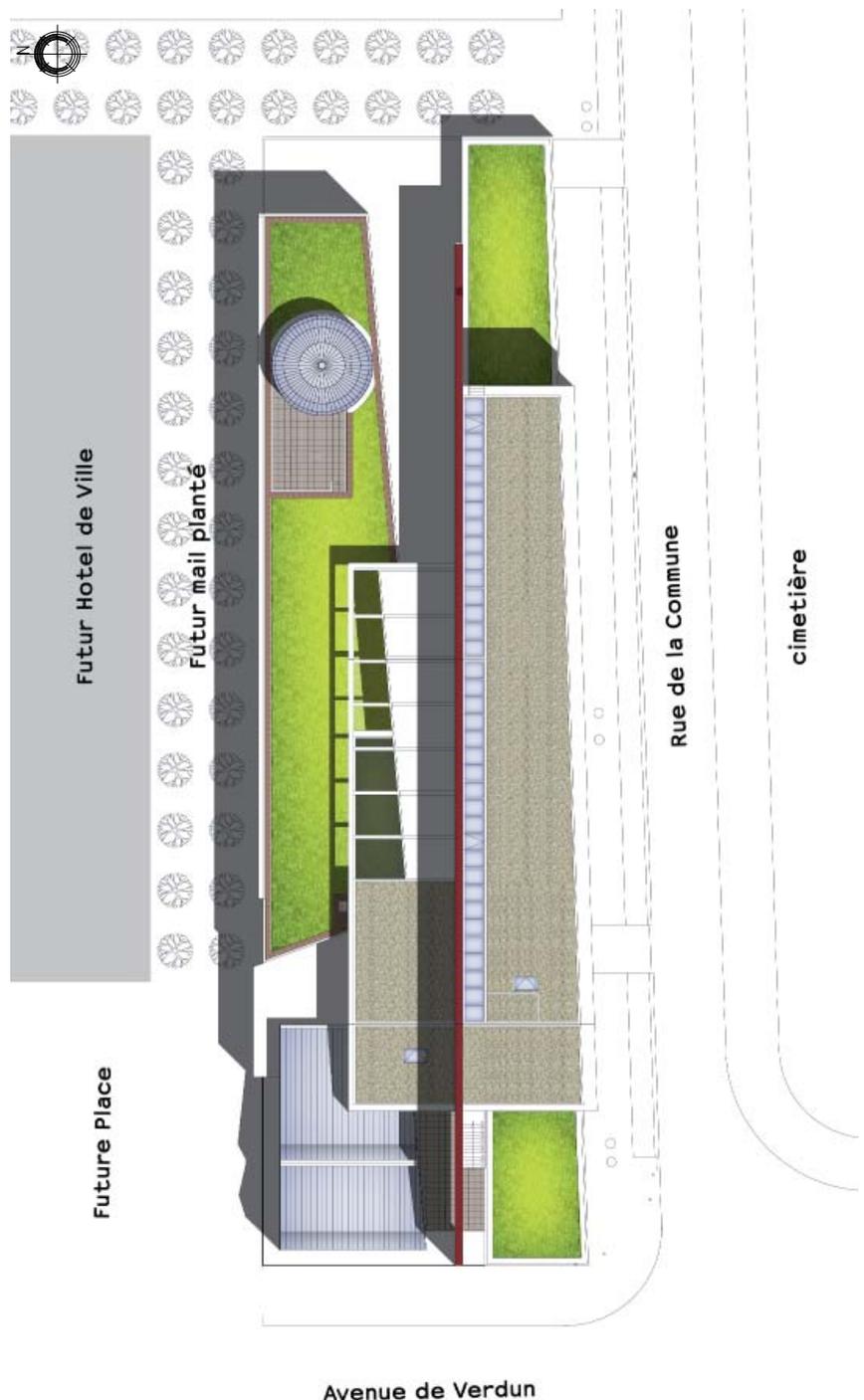
Ce projet a été conçu dans un souci de réunification urbaine de la ville et de recentrage de certains de ses équipements. Dans cette optique, le hall de la médiathèque est largement ouvert sur la future place centrale donnant sur l'avenue de Verdun. Ce hall traversant permet une ouverture vers le cœur du projet, l'espace de circulation centrale, le patio et enfin le jardin public. Un mur de 10 mètres de haut, bardé d'acier d'un côté et lauré rouge de l'autre, permet à la médiathèque de rentrer dans un rapport spatial d'intégration dans un contexte de constructions assez élevées (de 15 à 28 mètres). Les quatre façades sont vues et bien que la façade sur la place soit certainement la plus importante, celle donnant sur le cimetière n'a pas de statut de façade arrière, le mur permet ce rééquilibrage. Depuis l'avenue de Verdun, on peut, à travers une large échappée visuelle, appréhender l'espace de circulation central jusqu'au patio et au jardin public; l'axe générateur du projet (le mur) se situe dans un axe visuellement libre à travers le bâtiment.

ARCHITECTURE

L'appel à la visite est induit par la conjonction de plusieurs éléments: la salle d'animation, l'auvent, le mur « borne » de l'entrée, le volume suspendu de l'auditorium et le mur urbain rouge. La salle d'animation éveille la curiosité par sa forme de vague, le zinc en toiture redescend en façade créant ainsi un élément distinct sur l'avenue de Verdun et sur la place. L'auvent, lieu de transition entre l'intérieur et l'extérieur, accompagne ce passage. La « borne » de pierres collées Pillaguri participe aussi à cette signalétique de l'entrée. Le cube suspendu de l'auditorium, fini de marquer l'entrée du bâtiment. Toute la façade linéaire où sont installées les brises soleil bois sur la place est occupée par les ateliers enfants. Autre élément marquant du projet : le dôme. La coupole de cette salle (la salle de l'heure des contes) est éclairée par des leds, donnant une impression de ciel étoilé. Tous les espaces de la médiathèque sont imbriqués permettant ainsi une fluidité spatiale et visuelle entre tous les espaces du lieu. Tout le bâtiment a été pensé en terme de parcours, et les vues entre les différents espaces poussent à la visite, à la découverte.

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Tout le bâtiment baigne dans la lumière, ceci est permis par la création du patio et du jardin intérieur. Cet apport solaire est maîtrisé avec la création de brises soleil. Les toitures du R+1 sont végétales, cela permet de faire de la rétention d'eau de pluie mais offre aussi aux usagers la vue agréable d'un espace planté.





Vue intérieure



Vue du patio

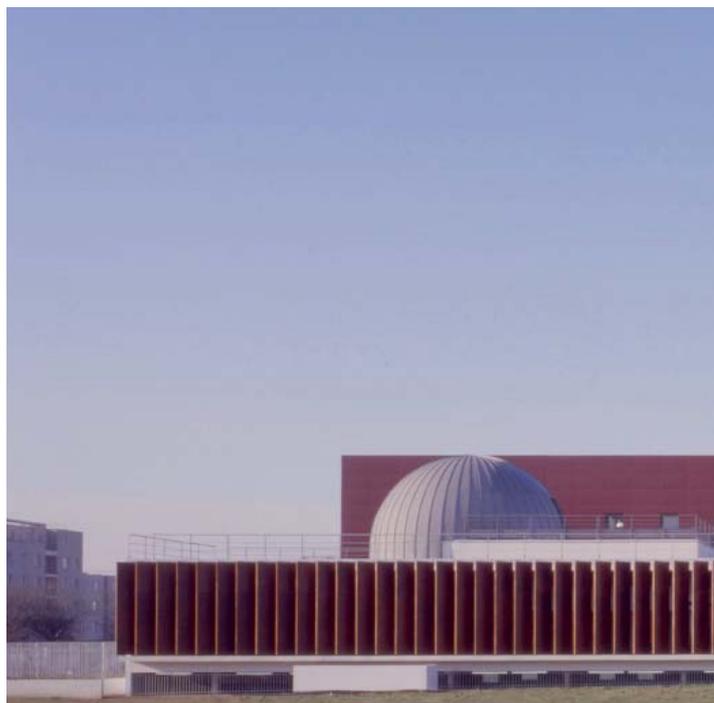




Vue de la façade principale



Coupole de la salle de l'heure des contes





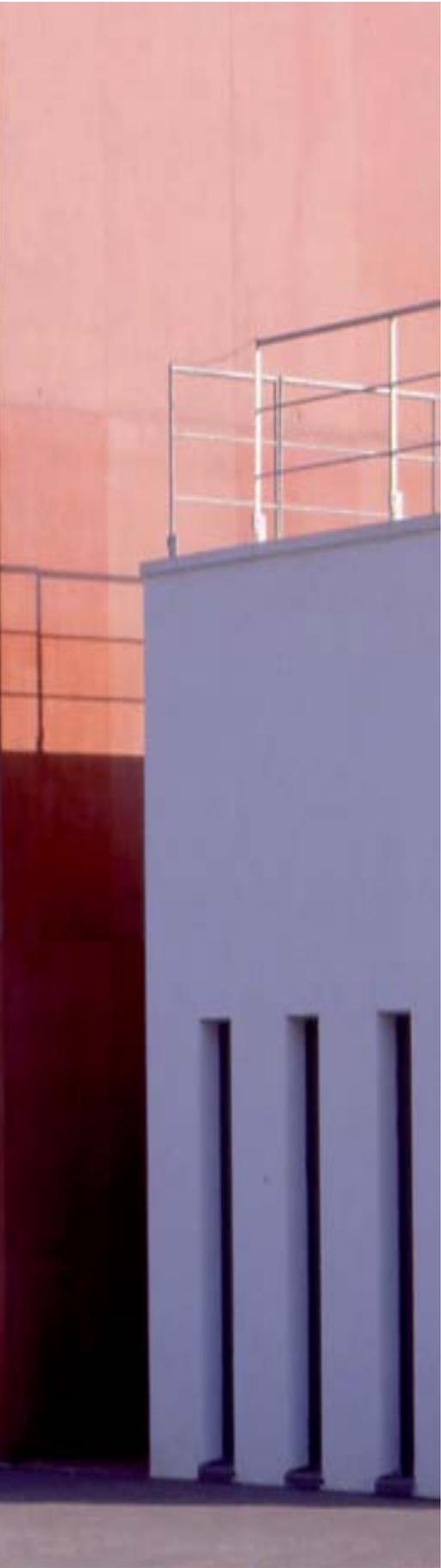
Vue latérale



Cadrage sur le dome de la salle de l'heure des contes



Façade principale



ÉQUIPEMENTS

principaux concours



2013

RESTRUCTURATION DU COLLEGE JEAN RACINE

28 133 MAINTENON

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CG EURE-ET-LOIR

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX: 3 200 000 EUROS HT

SHON: 1000 M² (DE RESTRUCTURATION HORS COLLEGE)

BET: FERRE LEMOINE , BECB, FL INGENIERIE, SODEREF DEV



2012

CONSTRUCTION DU COLLEGE ROBERT DESNOS

94 310 ORLY

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : CG DU VAL DE MARNE

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX: 12 300 000 EUROS HT

SHON: 6 600 M²

BET: SIBAT



2008

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE

95400 VILLIERS-LE-BEL

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : MAIRIE DE VILLIER-LE-BEL

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 6 632 500 EUROS HT

SHON : 2 950 M²

BET : SIBAT



2007

CONSTRUCTION MAISON DES LANGUES

94000 CRÉTEIL

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : REGION IDF-SEMAEC

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 6 510 000 EUROS HT

SHON : 3 880 M²

BET : BETEREM



2007

CONSTRUCTION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CROIX-BOSSET - HQE

92310 SÈVRES

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : MAIRIE DE SÈVRES

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 6 150 000 EUROS HT

SHON : 2 850 M²

BET : SIBAT



2007

CONSTRUCTION LYCÉE PROFESSIONNEL JCA PELTIER

80400 HAM

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : C. RÉGIONAL DE PICARDIE

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 14 741 638 EUROS HT

SHON : 14 000M²

BET : BETEREM



2006

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU LYCÉE JACQUES PRÉVERT

77380 COMBS-LA-VILLE

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : ICADE G3A

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 21 000 000 EUROS HT

SHON : 14 000 M²

BET : SIBAT



2006

**CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE, D'UNE CUISINE CENTRALE
ET D'UNE SALLE DE RESTAURATION**

92150 SURESNES

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : MAIRIE DE SURESNES

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 9 150 000 EUROS HT

SHON : 3 815 M²

BET : SIBAT



2006

CUISINE CENTRALE (HQE)

75020 PARIS

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : VILLE DE PARIS

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 5 000 000 EUROS HT

SHON : 3 500 M²

BET : SIBAT



2005

CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT INTER-ADMINISTRATIF (HQE)

93000 BOBIGNY

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : DDE SEINE SAINT DENIS

MISSION ARCHITECTE : MISSION COMPLÈTE

COÛT DES TRAVAUX : 7 620 000 EUROS HT

SHON : 2 300 M²

BET : SIBAT



2005

RESTRUCTURATION ET EXTENSION LYCÉE FUSTEL DE COULANGES

91300 MASSY

CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : ESSONNE AMÉNAGEMENT

MISSION ARCHITECTE : MISSION DE BASE

COÛT DES TRAVAUX : 18 000 000 EUROS HT

SHON : 5600M² + 4300 M²

BET : SIBAT

PRINCIPAUX PARTENAIRES

SIBAT – BUREAU D'ÉTUDE/ÉCONOMISTE TOUS CORPS D'ÉTAT
BETEREM – BET TCE BUREAU D'ÉTUDE/ÉCONOMISTE TOUS CORPS D'ÉTAT
ATEC – BET TCE BUREAU D'ÉTUDE/ÉCONOMISTE TOUS CORPS D'ÉTAT
NOVOREST – CUISINISTE

JEAN-PAUL LAMOUREUX – ACOUSTICIEN
JEAN-MICHEL RAMEAU – PAYSAGISTE
TOPORAMA – PAYSAGISTE

PERSPECTIVISTE

INUI
[HTTP://INUI.FR/](http://inui.fr/)

PHOTOGRAPHE

JAVIER CALLEJAS-SEVILLA

BENOIT FOUGEIROL

† **JEAN-MARIE MONTHIERS**

JEAN-LOUIS MOTTE

CONCEPTION BOOK

CLÉMENT JOSSE

PLASTAC
[HTTP://WWW.STUDIOPLASTAC.FR](http://www.studioplastac.fr)